



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9392<sup>e</sup>** séance

Jeudi 3 août 2023, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidents :* M. Blinken/M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield/DeLaurentis . . . . . (États-Unis d'Amérique)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M <sup>me</sup> Fino
Brésil . . . . .	M. França Danese
Chine . . . . .	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Al Kaabi
Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Japon . . . . .	M. Yamada
Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Frazier
Mozambique . . . . .	M. Afonso
Suisse . . . . .	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Famine et insécurité alimentaire mondiale engendrée par les conflits

Lettre datée du 26 juillet 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/560)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

#### **Famine et insécurité alimentaire mondiale engendrée par les conflits**

#### **Lettre datée du 26 juillet 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2023/560)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et autres représentants de haut niveau. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, État plurinational de Bolivie, Burkina Faso, Cambodge, Chili, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, Éthiopie, Géorgie, Guatemala, Guyana, Haïti, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jordanie, Kenya, Lettonie, Liban, Libéria, Liechtenstein, Maroc, Mexique, Myanmar, Nigéria, Oman, Pakistan, Panama, Royaume des Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Roumanie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Ukraine, République bolivarienne du Venezuela, Viet Nam, et Yémen.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Reena Ghelani, Coordinatrice des Nations Unies pour la prévention de la famine et la réponse ; M. David Miliband, Président et Directeur général du Comité international de secours ; et M<sup>me</sup> Navyn Salem, Fondatrice et Directrice exécutive d'Edesia.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnes suivantes à participer à la séance : S. E. M. Thibault Camelli, Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; et S. E. M. Paul Beresford-Hill, Observateur permanent de l'Ordre souverain de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations unies à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/560, qui contient le texte d'une lettre datée du 26 juillet 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par la présidence du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil pour leurs contributions utiles à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2023/4.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Ghelani.

**M<sup>me</sup> Ghelani** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de participer à la présente séance d'information.

Le Conseil de sécurité est plus que conscient des multiples défis et menaces auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Mais la menace de la famine – des personnes mourant lentement de faim – doit être une ligne rouge. Pourtant, le nombre de personnes se trouvant en situation d'insécurité alimentaire aiguë a atteint un quart de milliard l'année dernière. Il s'agit du chiffre le plus élevé jamais enregistré ces dernières années. Parmi ces personnes, quelque 376 000 étaient en proie à des conditions proches de la famine dans sept pays. Trente-cinq autres millions de personnes étaient au bord de la famine. Comme dans toutes les situations de crise, les femmes et les enfants sont les plus touchés.

Cette situation n'est pas une surprise. Il s'agit d'une crise provoquée par l'homme qui s'amplifie depuis des années. Nous nous trouvons aujourd'hui au point de bascule.

La faim et les conflits se renforcent mutuellement. Les conflits et l'insécurité restent les principaux facteurs de la faim et de la famine. Chacun des sept pays où les populations ont connu des conditions proches de la famine l'année dernière était touché par un conflit armé ou des niveaux de

violence extrêmes. Sur ces sept pays, cinq, à savoir l'Afghanistan, Haïti, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen, sont régulièrement inscrits à l'ordre du jour du Conseil.

Les conflits armés détruisent les systèmes alimentaires, anéantissent les moyens de subsistance et chassent les gens de chez eux, laissant un grand nombre d'entre eux dans une situation d'extrême vulnérabilité et de faim. Ces conséquences sont parfois des corollaires de la guerre, mais trop souvent, elles sont infligées délibérément et illégalement, la faim étant utilisée comme tactique de guerre.

Les conflits n'épargnent pas ceux qui apportent une aide pour éviter que la famine se produise. L'année dernière, des dizaines de travailleurs humanitaires ont été tués et de nombreux autres ont été enlevés ou blessés dans des situations de conflit. Les installations et les fournitures humanitaires sont souvent attaquées, pillées ou utilisées à des fins militaires. Les difficultés auxquelles l'ONU, les organisations non gouvernementales et leurs partenaires se heurtent au Soudan en sont un exemple frappant, et nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles des 11 travailleurs humanitaires tués au Soudan ces dernières semaines.

L'insécurité alimentaire elle-même alimente également l'instabilité. De récentes recherches mises en avant par le Programme alimentaire mondial ont par exemple montré que l'insécurité alimentaire, associée à des griefs préexistants, au désespoir trop souvent alimenté par la pauvreté et l'inégalité et à des problèmes de gouvernance, incite les gens à préférer la violence à la paix. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, et cela débouche sur un conflit.

La faim provoquée par les conflits est aggravée par un cocktail toxique mêlant changements climatiques et chocs économiques.

Les changements climatiques sont, de plus en plus, un multiplicateur de menaces. Les pressions sur l'eau et d'autres ressources naturelles entraînant une concurrence accrue et des déplacements de population, les conflits et la faim gagnent du terrain. Sur les 10 pays les plus vulnérables face aux risques liés au climat, sept sont touchés par des conflits et six accueillent une mission de maintien de la paix ou une mission politique spéciale des Nations Unies, tandis que dans quatre d'entre eux, plus d'un million de personnes sont au bord de la famine.

Dans le même temps, l'insécurité dans les pays touchés par les conflits entrave les efforts d'adaptation aux changements climatiques. Les communautés déjà vulnérables se retrouvent ainsi encore plus pauvres, plus affamées et moins résilientes.

Le défi peut sembler insurmontable, mais nous avons progressé, et nous pouvons encore le faire. Alors, que pouvons-nous faire ensemble ?

Nous devons tout d'abord redoubler d'efforts pour prévenir et réduire les conflits sous toutes leurs formes, et y mettre fin. Il est nécessaire de renouveler l'engagement en faveur de la paix par le biais d'un système multilatéral revigoré permettant aux Gouvernements, à l'ONU et aux organisations régionales de travailler main dans la main.

Bien que le chemin qui mène à la paix soit encore long, cinq éléments sont indispensables pour réduire les souffrances et prévenir la famine.

Premièrement, nous devons veiller à ce que les parties à un conflit respectent le droit international humanitaire. Cela implique de protéger les biens nécessaires à la survie, tels que les stocks de nourriture, les systèmes d'eau et les autres biens nécessaires à la production alimentaire et aux systèmes de distribution. Cela implique également de faciliter l'accès humanitaire sans entrave à tous les civils dans le besoin et de protéger le personnel et les biens humanitaires. Les États ne doivent ménager aucun effort pour user de leur influence afin que les parties respectent les règles de la guerre.

Deuxièmement, nous devons mieux utiliser les dispositifs d'alerte rapide existants, tels que la résolution 2417 (2018), de manière ciblée et efficace. Trop souvent, nous avons tiré la sonnette d'alarme sans que cela ne donne lieu à un suivi efficace et à une action concertée.

Troisièmement, nous devons faire preuve d'audace et de créativité pour trouver des moyens d'atténuer les répercussions de la guerre sur les personnes les plus vulnérables. De telles solutions sont possibles. Des accords ont déjà été conclus entre des parties à un conflit, et des résolutions ont été adoptées à cette fin au Conseil, mais ils demandent du courage politique et des compromis.

Quatrièmement, les femmes et les filles doivent être au cœur de nos efforts. Les crises et la faim les touchent de manière disproportionnée, et elles détiennent également la clef de solutions durables. La recherche a montré que l'implication des femmes locales dans la consolidation de la paix augmente de 24 % la probabilité que la violence prenne fin.

Cinquièmement, nous devons également reconnaître qu'une réponse partielle et fragmentée aux risques interconnectés ne suffira pas. Nous avons besoin d'un financement adéquat de l'action humanitaire, car la vie de millions de personnes en dépend. Et pour instaurer une paix durable et prévenir la famine, nous devons nous attaquer aux crises climatiques et économiques.

Le Secrétaire général a fait de la lutte contre la menace de la famine et de la faim une priorité. Entre autres initiatives, il a créé en 2021 une Équipe spéciale de haut niveau sur la prévention de la famine, chargée de diriger et d'organiser une action cohérente à l'échelle du système. Avec le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Comité international de secours, en collaboration avec David Miliband, nous sommes en train de repenser cette instance pour qu'elle apporte un soutien spécifique aux pays. Nous avons vraiment besoin de l'appui des membres du Conseil, et nous comptons sur cet appui pour en faire une instance efficace.

Dans le cadre de mes fonctions, je me suis rendue dans des communautés au bord de la famine. Je me suis assise aux côtés de mères dans de trop nombreux services de nutrition, dans de trop nombreux camps de déplacés, et alors que leurs jeunes enfants luttent pour leur survie, elles n'avaient même plus la force de pleurer ou d'émettre le moindre son. Ce silence sinistre est assourdissant. Il ne vous quitte jamais.

Ce silence est aussi un appel à l'action. Comme l'a déclaré Martin Luther King lors de la conférence qu'il donna dans le cadre de la remise du prix Nobel de la paix,

« la famine n'est absolument pas nécessaire dans le monde moderne... Nous ne manquons pas de ressources humaines ; c'est la volonté humaine qui fait défaut ».

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Ghelani de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Miliband.

**M. Miliband** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que votre équipe, de votre rôle de chef de file sur cette question. C'est un véritable honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au nom des 40 000 employés et bénévoles du Comité international de secours qui travaillent dans 40 pays à travers le monde. Notre mission est définie par les conflits et leurs conséquences, c'est pourquoi ce débat revêt une grande importance pour nous et pour nos clients.

Chaque jour, notre personnel applique un principe simple : se concentrer sur les solutions et non sur les souffrances. Mon exposé se veut donc un appel au Conseil de sécurité : comme mes collègues, concentrons-nous sur les solutions et non sur les souffrances.

Il y a cinq ans, le Conseil a reconnu « la nécessité de mettre fin au cercle vicieux du conflit armé et de

l'insécurité alimentaire » dans la résolution 2417 (2018). Or, cinq ans plus tard, les conflits armés, la famine, la malnutrition et l'insécurité alimentaire – l'euphémisme utilisé pour désigner la faim et la famine – ne cessent de gagner du terrain. Nous appelons donc aujourd'hui à agir pour aider les 375 000 personnes qui, à la fin de l'année dernière, vivaient dans des conditions proches de la famine – un chiffre qui n'a fait qu'augmenter – et les 35 millions de personnes qui sont au bord de la famine.

Les analyses ne manquent pas. Il y a consensus sur le fait que les conflits sont le principal moteur de l'insécurité alimentaire aujourd'hui, exacerbée par les changements climatiques. Il en va de même pour le lien de causalité entre les conflits et la faim. Les cultures sont perturbées. Les prix augmentent. Les combattants bloquent les approvisionnements. Les sites de stockage des aliments sont pris pour cible. Les capacités de réaction sont réduites à néant.

Nous connaissons également les pays concernés. Dans chaque évaluation, on retrouve la même liste : la Somalie, l'Afghanistan, le Yémen, le Nigéria, le Soudan du Sud, le Soudan, le Burkina Faso, le Mali et Haïti. Ce ne sont pas les analyses qui sont remises en cause. Les analyses sont toutefois trop souvent suivies d'une paralysie. Nous avons par conséquent besoin d'un nouveau souffle au sein du système international, non pas le souffle des débats portant sur les stratégies et les plans, mais le souffle de l'action. Je voudrais aujourd'hui présenter au Conseil cinq problèmes actuels, ainsi que cinq solutions immédiates.

En ce qui concerne le premier problème, mes collègues qui participent au présent débat public appelleront à juste titre l'attention sur les effets induits par l'augmentation des fonds alloués l'année dernière, qui a permis d'accroître le nombre d'enfants bénéficiant d'un traitement contre la malnutrition aiguë. Cependant, d'une année sur l'autre, les statistiques montrent que 80 % des enfants souffrant de malnutrition aiguë dans le monde ne reçoivent aucun traitement. Je répète : 80 % des enfants souffrant de malnutrition aiguë ne reçoivent aucune aide. Cela s'explique par les différences d'approche à l'égard de la malnutrition aiguë modérée et de la malnutrition aiguë sévère. Il existe différents protocoles de traitement et de diagnostic, différents organismes des Nations Unies, différents produits et des systèmes de mesure compliqués et inadaptés aux situations de conflit. La solution se trouve pourtant sous nos yeux : un système simplifié, entre les mains des parents et des agents de santé communautaires, qui utilisent un simple mètre ruban pour mesurer la

circonférence du bras en vue de diagnostiquer la malnutrition aiguë et administrent une ou deux doses de nourriture thérapeutique prête à l'emploi par jour, selon qu'il s'agit de malnutrition sévère ou modérée. Nos évaluations montrent que cette approche n'est pas illusoire. Nous avons testé le traitement sur 27 000 enfants au Mali et obtenu un taux de réussite de 92 %, avec une réduction des coûts de 30 % ; ce qui signifie qu'il est possible de venir en aide à un plus grand nombre d'enfants pour la même somme d'argent. Cette approche doit devenir la norme, la méthode par défaut, dans les situations humanitaires, et être assortie de moyens d'exécution et de financement correspondants, ce qui peut être fait dès maintenant.

Le deuxième problème est qu'il existe une profusion d'initiatives mondiales relatives à la famine et à l'insécurité alimentaire. La solution consiste à créer un organe habilité à galvaniser l'action collective et à encourager le changement. Fort heureusement, nous disposons maintenant de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la prévention de la famine, présidée par M<sup>me</sup> Ghelani, à laquelle on a fixé un nouvel objectif et confié un nouveau mandat. Mais, pour être franc, M<sup>me</sup> Ghelani a besoin d'aide : les pays les plus menacés doivent mettre en place des plans d'action nationaux de lutte contre la famine, et les autorités nationales et locales doivent participer à l'élaboration de ces plans. Les institutions financières régionales et mondiales doivent contribuer au financement de ces plans, et la diplomatie doit permettre de supprimer sur le terrain les obstacles à l'intensification des mesures. Les plans doivent être mis en œuvre, en commençant par les réunions organisées en marge du débat général qui se tiendra à New York au mois de septembre.

Le troisième problème est que, comme l'a signalé le Programme des Nations Unies pour le développement, plus un pays est fragile, en d'autres termes plus ce pays est en proie à des conflits, moins de fonds y sont consacrés à l'adaptation aux changements climatiques. Or, nos clients représentent une part disproportionnée des pays vulnérables face aux risques climatiques. Ils sont très vulnérables et n'investissent pas suffisamment dans la résilience. La solution consiste à donner un visage humanitaire au financement de l'action climatique, en remédiant aux déficits de financement et de mise en œuvre. Le déficit de financement est dû au fait que les mesures d'adaptation sont sous-financées, dans la mesure où elles ne représentent que 8 % de l'ensemble des fonds destinés à l'action climatique, et qu'elles sont axées sur les pays les plus riches. Nous soutenons dès lors qu'un pourcentage déterminé de chaque financement destiné à l'adaptation doit être alloué aux États fragiles et en proie à

des conflits. Nous soutenons également que les donateurs doivent augmenter la part de subventions par rapport aux financements accordés à des conditions favorables, car les États fragiles et en situation de conflit ne veulent pas contracter de nouveaux prêts. Cela pourrait se faire, par exemple, en triplant le montant de l'aide au développement internationale de la Banque mondiale, comme l'a recommandé un groupe d'experts du Groupe des Vingt il y a tout juste deux semaines. Toutefois, il existe également un déficit de mise en œuvre, et l'argent ne sera pas dépensé dans les États fragiles et en situation de conflit tant que ce déficit n'aura pas été comblé. Dans les situations de conflit, cela signifie qu'il est normal, et non exceptionnel, que les financements soient dirigés vers la société civile, et pas seulement vers les gouvernements. Il s'agirait d'une véritable localisation.

Le quatrième problème est la montée de l'impunité en période de conflit. Les combattants attaquent des civils, bloquent l'accès à l'aide humanitaire et détruisent des exploitations agricoles et des entrepôts de denrées alimentaires, ce qui est à la fois illégal et immoral. La solution consiste à amener les auteurs de ces actes à en répondre. Nous n'avons pas besoin de nouvelles résolutions pour cela. Nous avons plutôt besoin d'une volonté renouvelée pour faire respecter les résolutions existantes. Par exemple, la prochaine fois qu'il recevra des éléments prouvant que la faim est utilisée comme arme de guerre, le Conseil devra prendre des mesures. De plus, les neuf pays menacés par la famine cette année présentent tous des niveaux élevés, très élevés ou extrêmes de contraintes en matière d'accès à l'aide humanitaire, ce qui est un euphémisme pour dire que les travailleurs humanitaires ne peuvent pas atteindre les personnes dans le besoin. Nous proposons de créer un bureau indépendant chargé de la protection de l'accès humanitaire qui veillerait à ce que, lorsque les combattants bloquent l'accès à l'aide, cette information soit communiquée au Conseil sans crainte ni faveur, ce qui permettrait d'appuyer les efforts qui sont faits pour favoriser l'application du principe de responsabilité et la diplomatie.

Pour ce qui est du cinquième problème, je sais que les organisations non gouvernementales commencent généralement par réclamer davantage de fonds, mais je terminerai plutôt par là. Le Programme alimentaire mondial (PAM) réduit aujourd'hui ses programmes d'aide alimentaire vitale, certains de moitié, parce qu'il n'a pas assez d'argent pour faire son travail. La solution n'est pas compliquée. Les plans de réponse humanitaire dans les neuf pays menacés par la famine n'étaient en moyenne financés qu'à hauteur de 58 % en 2022. Pourtant, si leurs plans de réponse étaient

financés dans les mêmes proportions que ceux de l'Ukraine l'année dernière, le système disposerait de 5 milliards de dollars supplémentaires pour répondre aux besoins les plus urgents dans ces neuf pays uniquement.

Nous devons écarter la menace de la famine en regardant à travers le pare-brise, pas dans le rétroviseur. Lorsque la famine est déclarée, il est trop tard pour un trop grand nombre de personnes. Nous savons que la moitié des personnes décédées pendant la famine qui a frappé la Somalie en 2011 sont mortes avant même que la famine ne soit déclarée. La déclaration de la famine arrive trop tard pour trop de personnes. La phase 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, à savoir la phase de crise, est déclenchée lorsqu'une famille sur cinq est tellement désespérée à l'idée de ne pas trouver de quoi se nourrir qu'elle envisage de marier ses enfants ou de les envoyer travailler. Les mesures d'anticipation dépendent toutefois de la disponibilité des liquidités, qui font défaut aujourd'hui. Je voudrais conclure en citant le lauréat du prix Nobel Amartya Sen, dont l'ouvrage de référence sur la famine, publié il y a près de 50 ans, commence par ces mots :

« Une famine est le signe que des gens n'ont pas assez à manger, non qu'il n'y a pas assez à manger ».

En d'autres termes, il s'agit d'un problème politique. Aujourd'hui, cependant, le monde est quatre fois plus riche, mais la famine augmente, au lieu de diminuer. Ce n'est pas une fatalité, mais un choix. Et ce choix ne peut être modifié que par l'action. La société civile ne manque pas d'idées quant aux mesures à prendre. Ce qu'il nous faut, c'est la volonté de les mettre en œuvre.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Miliband de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Salem.

**M<sup>me</sup> Salem** (*parle en anglais*) : Le jour où j'ai rencontré pour la première fois un enfant de 2 ans qui pesait le même poids que ma fille qui venait de naître, j'ai changé à tout jamais. Je me suis retrouvée face à face avec une mère et son enfant affamé, et je sais que nous n'avons pas de temps à perdre. Je ressens l'urgence et vois la peur dans les yeux de cette femme. J'ai vu des enfants rendre leur dernier souffle. J'ai vu leur cœur s'arrêter de battre. Lorsque j'entre dans une clinique spécialisée dans la malnutrition, la première chose que j'entends, c'est un silence assourdissant. Les enfants n'ont pas la force de s'asseoir ou de pleurer. Toute leur énergie est dépensée pour empêcher leurs organes de cesser de fonctionner. Leurs mères sont assises à leurs côtés, inquiètes, et prient pour qu'un miracle se produise. Ce miracle, nous l'avons.

Je représente aujourd'hui le secteur privé en tant que fondatrice et Directrice exécutive d'Edesia. Nous fabriquons un produit alimentaire qui sauve des vies, un aliment thérapeutique prêt à l'emploi appelé Plumpy'Nut. Il est utilisé dans le traitement de la malnutrition aiguë sévère par l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et l'Agence des États-Unis pour le développement international. Il s'agit d'un beurre de cacahuètes très enrichi, qui est révolutionnaire dans les situations humanitaires parce qu'il apporte une nutrition vitale, qu'il est facile à distribuer dans les situations de crise humanitaire complexe, qu'il permet aux mères de nourrir leurs enfants à la maison et qu'il a le pouvoir de remettre sur pied 92 % des enfants en l'espace de deux mois seulement.

Edesia fait partie d'un réseau d'usines réparties dans le monde entier. Nous travaillons 24 heures sur 24 et sept jours sur sept pour produire suffisamment de ces aliments miracles, mais les besoins augmentent chaque jour. Nous augmentons tous le nombre de nos équipes et la quantité de notre matériel, mais il nous en faut toujours plus. Nous produisons ici aux États-Unis, et nous avons un partenaire en France, mais nos huit autres partenaires se trouvent dans les pays du Sud. Les conflits menacent de fermer les portes de ces entreprises ô combien importantes qui sont établies dans les foyers de malnutrition pour fournir ces aliments vitaux à partir de matières premières cultivées localement. Il y a quelques mois, lorsqu'un conflit a éclaté au Soudan, j'ai été profondément attristée de voir que notre usine partenaire située à Khartoum avait été bombardée. Tout a été détruit, y compris des milliers de boîtes de Plumpy'Nut qui devaient être distribuées aux enfants soudanais. Et maintenant, depuis la semaine dernière, un coup d'État menace notre usine partenaire au Niger. En Haïti, la violence persiste et ne cesse de s'accroître, nous forçant à ériger de nouveaux murs de sécurité. En Éthiopie, au Nigéria et au Burkina Faso, l'instabilité et l'incertitude sont omniprésentes. Cet écosystème forme un élément critique de la chaîne logistique dont dépendent les organismes des Nations Unies, et dont dépendent les enfants, et il doit être protégé.

Les deux principaux facteurs de la faim et de la malnutrition sont les changements climatiques et les conflits. Nous qui sommes réunis ici aujourd'hui avons à régler le problème le plus simple. Malgré tous les efforts qui sont déployés pour lutter contre les changements climatiques, le travail à abattre prendra encore des décennies. La bonne nouvelle, c'est qu'il n'en va pas de même pour les conflits. Nous contrôlons les conflits. Nous qui sommes réunis ici dans cette salle, tout comme nous pouvons décider de faire la guerre, nous avons le

pouvoir d'y mettre un terme. À ce stade, deux choix se présentent à nous. Nous pouvons nourrir tous les enfants du monde touchés par la malnutrition ou nous pouvons arrêter les conflits. Chaque année, il faut 1,7 milliard de dollars pour nourrir 17 millions d'enfants souffrant de malnutrition sévère. Tant que nous n'aurons pas mis fin à ces conflits, nous avons la responsabilité d'agir. Il suffit de 1,7 milliard de dollars pour sauver la vie de 17 millions d'enfants. On n'a besoin que de 100 dollars par enfant pour couvrir le coût d'une boîte de Plumpy'Nut, de la distribution et de l'accès aux services de santé locaux.

Toutefois, les conflits s'intensifiant, nos partenaires ont quotidiennement à faire des choix difficiles. Ils sont aux prises avec des déficits de financement importants et ne peuvent répondre qu'à 50 % des besoins. Ils sont face à la décision impossible qui consiste à déterminer quelle moitié des enfants du monde atteints de malnutrition vivra et quelle autre sera condamnée à mort. Chaque jour, ils doivent décider quels pays recevront des fonds et quels programmes seront revus à la baisse, voire réduits de moitié. Il y a un an, le monde a pris acte de l'aggravation de l'insécurité alimentaire provoquée par les conflits, et les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, le Royaume des Pays-Bas, l'Irlande et des organisations philanthropiques privées ont pris l'engagement historique de consacrer 500 millions de dollars à la lutte contre la malnutrition. Cet élan mondial a prouvé que nous pouvions doubler le stock disponible de Plumpy'Nut en à peine quelques mois. Le nombre d'enfants qui ont ainsi eu la vie sauve a également doublé, avec 7,3 millions d'enfants traités en 2022. Cet effort incroyable doit être salué et célébré.

Les médecins ont décrit cette intervention comme rien de moins qu'un miracle, mais je veux que ce miracle n'ait plus de raison de se produire. Je ne veux pas développer cette activité, ajouter des effectifs ou bâtir de nouveaux entrepôts. Nous ne devons pas attendre que les enfants soient à quelques jours de mourir pour leur donner de la nourriture qui leur sauvera la vie. L'objectif à long terme doit plutôt consister à basculer vers la prévention. Le développement du jeune enfant repose sur des systèmes alimentaires sains, un régime diversifié et les macro – et micronutriments essentiels dont ont besoin le corps et le cerveau. En intervenant tôt, on permet aux enfants non seulement de survivre mais aussi de s'épanouir et de réaliser tout leur potentiel. Je suis ici aujourd'hui pour porter la voix des milliers d'agents de santé locaux et des millions d'enfants souffrant de malnutrition qui nous appellent désespérément à l'aide et sollicitent notre partenariat. Après tout, nous sommes responsables de la situation où

ils se trouvent. J'espère que l'histoire nous regardera, nous qui sommes assis aujourd'hui autour de cette table, comme des gens qui ont défendu l'humanité, compris le pouvoir de notre leadership collectif, ici dans cette salle, et déclaré : « Ça suffit. Au nom de nos enfants, arrêtez ces conflits. » Il y a beaucoup de problèmes dans le monde que nous ne pouvons pas régler, mais la malnutrition n'en fait pas partie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Salem de son exposé. Du reste, je remercie nos trois intervenants de leurs contributions convaincantes et importantes à notre discussion de ce matin.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil à faire leur déclaration en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil de sécurité à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis d'Amérique.

Une fois encore, je remercie nos intervenants de maintenir notre attention sur ce qui est vraiment en jeu ici, à savoir l'élément humain dans nos discussions. On se laisse facilement absorber par les chiffres, les statistiques et les grands concepts, mais au bout du compte, ce dont il est question, c'est des gens, et des enfants. Je les remercie donc de maintenir ainsi notre attention et de se concentrer sur des solutions concrètes aux problèmes dont nous sommes saisis. Tous trois ont illustré avec force le défi qui nous est lancé, mais surtout, ils nous ont donné d'excellentes idées sur la manière de le relever dans les faits.

En septembre dernier, le Président Biden a souligné devant l'Assemblée générale que « dans tous les pays du monde... si les parents ne peuvent pas nourrir leurs enfants, rien d'autre ne compte » (*A/77/PV.6, p.23*). À certains égards, c'est aussi simple et aussi implacable que cela. Trop de familles se trouvent dans une situation d'urgence qui les dépasse, par l'effet d'une crise alimentaire mondiale sans précédent qui, comme nous l'avons entendu, est alimentée par les changements climatiques et la maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi que par les conflits, comme nous en débattons aujourd'hui.

La faim et les conflits sont inextricablement liés, alors que les communautés et les nations pâtissent de la raréfaction des ressources et de la hausse des tensions. Les parties belligérantes se servent de la nourriture comme d'une arme pour assujettir les populations locales. Les conflits constituent le premier facteur de l'insécurité alimentaire. Ainsi, l'an dernier, la violence et les troubles

sociaux ont poussé 117 millions de personnes dans le dénuement extrême. Au Soudan, les combats perturbent la saison des semailles et font monter le prix des denrées. Au Myanmar, où une personne sur cinq – une sur cinq – souffre de malnutrition sévère, le régime militaire aggrave délibérément le problème afin de resserrer son emprise, allant jusqu'à bloquer des convois humanitaires. La détérioration de la situation empêche le retour en toute sécurité de pratiquement 1 million de réfugiés rohingya qui ont fui leur patrie et vivent à présent au Bangladesh sur des rations qui sont tombées à environ 27 centimes par jour. Au Yémen, certaines familles indiquent qu'elles en sont rendues à faire cuire des feuilles pour rester en vie. Elles appellent cela la nourriture de famine. Si le monde n'agit pas, le Burkina Faso, le Soudan du Sud et la Somalie risquent la famine l'an prochain. Une fois encore, je vous invite tous à marquer une pause et à réfléchir à ce que cela veut dire, et à imaginer, juste un instant, qu'il s'agit de nos enfants, de nos fils, de nos filles. Nous avons entendu les descriptions édifiantes de ce dont il est question, et j'espère qu'à tout le moins, le fait d'avoir cette image à l'esprit et de la relier à notre propre expérience de vie vous donnera un surplus de motivation pour agir.

Depuis janvier 2021, les États-Unis ont versé plus de 17,5 milliards de dollars pour lutter contre la famine et l'insécurité alimentaire. En 2021 et en 2022 (voir S/PV.9036), nous avons réuni le Conseil pour examiner le rapport entre faim et conflits. Nous avons présidé la séance ministérielle de l'an passé sur la sécurité alimentaire, où nous nous sommes associés à près de 40 pays pour élaborer une feuille de route mondiale, en nous engageant à fournir de la nourriture à ceux qui en ont besoin et à renforcer la résilience à l'avenir. À ce jour, plus de 100 pays ont signé cet engagement et commencé à prendre des mesures concrètes pour y donner suite dans les faits. Néanmoins, puisque cette crise prend de l'ampleur, nos efforts le doivent aussi. Le Conseil est chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales, et nous ne pouvons tout simplement pas préserver la paix et la sécurité sans renforcer la sécurité alimentaire. Chacun d'entre nous a la responsabilité d'agir. Ce matin, pour la première fois en trois ans, le Conseil, à l'unanimité, a mis les conflits, la faim et la famine, ainsi que les changements climatiques, au centre de son ordre du jour. La mesure est notable et bienvenue. Nous devons maintenant tirer parti de cette dynamique pour combattre plus avant l'insécurité alimentaire et la famine dans le monde et traduire nos paroles en actes.

Il y a cinq ans, comme nous l'avons entendu, le Conseil a adopté la résolution 2417 (2018) (voir S/PV.8267), soulignant qu'affamer les civils comme méthode de guerre peut constituer un crime de guerre. Aujourd'hui, nous pouvons

tirer parti de ces efforts. Près de 90 pays, dont les États-Unis, ont déjà signé un nouveau communiqué commun que nous avons rédigé et distribué, et dans lequel nous nous engageons à mettre fin à l'utilisation de la famine, de la disette et des denrées alimentaires comme armes de guerre. La faim ne doit pas être utilisée comme une arme. J'invite instamment tous les États Membres à signer ce communiqué.

De plus, nous devons augmenter considérablement l'aide consacrée à la lutte contre la faim extrême et à la prévention de la famine. L'année dernière, les contributions versées par les gouvernements et les donateurs privés ont battu des records, et ont permis d'apporter une aide directe, de distribuer des engrais aux agriculteurs et d'utiliser des images satellites pour maximiser les rendements. Les dons offerts au Programme alimentaire mondial ont augmenté de 48 %. À eux seuls, les États-Unis ont donné plus de 7,2 milliards de dollars, finançant ainsi près de la moitié du budget du Programme alimentaire mondial. Ces efforts et d'autres ont permis au monde d'éviter de justesse la famine l'année dernière. Mais cette année, comme nous l'avons entendu, le Programme alimentaire mondial estime qu'il doit dépenser 25 milliards de dollars pour venir en aide à 171 millions de personnes. À ce jour, les pays n'ont versé que 4,5 milliards de dollars, soit 18 % du montant nécessaire. Le coût de ce déficit se mesurera à l'aune des retards de croissance et des vies perdues. Même si nous nous félicitons que les petits pays se surpassent, ce sont les plus grandes économies du monde qui doivent être les plus grands donateurs au monde. Pour les États Membres qui se considèrent comme des leaders mondiaux, c'est l'occasion de le prouver. Nous pouvons tous faire plus d'efforts.

Mais nous savons aussi de toute évidence que, si ces fonds sont nécessaires, ils ne permettront pas à eux seuls de répondre aux besoins urgents. Nous devons également accroître la productivité agricole. Nous devons investir dans les mesures d'adaptation. Nous devons renforcer la résilience face aux chocs futurs, en particulier dans les régions touchées par des conflits. Partout dans le monde, les agriculteurs sont confrontés à la hausse des températures, à l'érosion des sols et à la disparition des nappes phréatiques. Des facteurs qui diminuent les rendements et rendent les cultures moins nutritives. D'ici à 2050, les changements climatiques pourraient réduire la production de 30 %, alors même que la demande alimentaire mondiale augmente de plus de 50 %. La population de la planète pourrait atteindre 10 milliards d'habitants au cours des prochaines décennies, et la demande augmentera en conséquence. Pourtant, l'offre est en fait en train de diminuer, au lieu d'augmenter. La difficulté et l'urgence de la situation actuelle nous permettent de voir ce qui nous attend si nous ne prenons pas les mesures nécessaires pour y remédier.



Atténuer les effets des changements climatiques est au centre de l'initiative des États-Unis baptisée « Feed the Future » (« Nourrir l'avenir »), un partenariat public-privé visant à renforcer les systèmes alimentaires, à étendre les filets de sécurité sociale et à améliorer la nutrition dans 40 pays à travers le monde. Nous avons consacré plus d'un milliard de dollars par an à cet effort. L'année dernière, nous avons étendu le programme à huit autres pays ciblés en Afrique. Pour poursuivre cette action, nous avons lancé en février ce que nous appelons notre « Vision pour des cultures et des sols adaptés », aux côtés de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Dans le cadre de ce programme, nous répertorions les cultures locales les plus nutritives d'Afrique, nous évaluons les éventuels effets des changements climatiques sur elles et nous investissons dans la sélection des variétés les plus résistantes au climat, ainsi que dans l'amélioration des sols dans lesquels elles poussent. L'attention ainsi portée à la qualité des semences et des sols peut considérablement et durablement contribuer à l'amélioration du rendement agricole partout en Afrique.

Aujourd'hui, j'annonce un don de 362 millions de dollars supplémentaires pour gérer les moteurs de l'alimentation et de la sécurité, et pour renforcer la résilience en Haïti et dans 11 pays africains, notamment en fournissant des aliments nutritifs aux femmes enceintes et en aidant les agriculteurs à cultiver des cultures plus diversifiées et plus résistantes. Les États-Unis continueront d'apporter leur contribution, mais par définition, il s'agit d'un problème mondial qui requiert des ressources mondiales. Nous nous tournerons vers les gouvernements, les entreprises et les organisations philanthropiques pour qu'ils nous aident à continuer d'améliorer la nutrition et à poursuivre les investissements dans des systèmes alimentaires durables et résilients.

Enfin, il faut évoquer la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, et ses conséquences sur le système alimentaire mondial. Au cours de l'année écoulée, l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, négociée par l'ONU et la Türkiye, a permis de distribuer dans le monde plus de 32 millions de tonnes de denrées alimentaires produites en Ukraine. Les exportations de blé à elles seules ont représenté l'équivalent de 18 milliards de miches de pains. Il ne faut pas oublier que l'Initiative n'aurait même jamais dû être nécessaire ; elle l'est devenue en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et du blocus des ports ukrainiens par cette dernière. Néanmoins, l'Initiative a donné des résultats concrets, tangibles et puissants, et a

permis que ces produits alimentaires continuent de parvenir aux marchés mondiaux et à ceux qui en ont besoin.

Soyons très clairs sur les bénéficiaires de l'Initiative. Plus de la moitié des produits alimentaires exportés dans le cadre de cette initiative et deux tiers des exportations de blé ont été envoyés aux pays en développement. Ces exportations ont contribué à faire baisser d'environ un quart les prix mondiaux des denrées alimentaires au bénéfice de tous, depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. Depuis le 17 juillet, date à laquelle la Russie s'est retirée de l'accord en faisant fi des appels lancés partout dans le monde, les prix des céréales ont augmenté de plus de 8%. Le Ministère kényan des affaires étrangères a qualifié cette décision de la Russie de « coup de poignard dans le dos ». Le Kremlin affirme qu'il a rompu cet accord, parce que les sanctions internationales limitaient ses exportations agricoles. En réalité, les sanctions excluent clairement les denrées alimentaires et les engrais. En fait, au moment où elle s'est retirée de l'Initiative, la Russie exportait plus de céréales, et à des prix plus élevés, que jamais.

Quelle a été la réponse de la Russie face à la détresse et à l'indignation du monde ? Elle a bombardé les greniers de l'Ukraine, posé des mines aux entrées des ports et menacé d'attaquer tout navire qui se trouve dans les eaux de la mer Noire, quel que soit son pavillon ou sa cargaison. Ces actes sont cohérents avec la décision prise par la Russie le mois dernier (voir S/PV.9371) d'empêcher la prorogation du mécanisme d'aide humanitaire transfrontière essentiel à la Syrie, un pays où, après le tremblement de terre dévastateur survenu en février, 12 millions de personnes ne mangent pas à leur faim. Les États-Unis sont prêts à redoubler d'efforts pour imposer cette bouée de sauvetage si l'ONU et la Syrie ne parviennent pas à trouver une solution. Nous saluons tout particulièrement les efforts fournis par la Türkiye et d'autres pays pour relancer l'Initiative de la mer Noire. Chaque membre du Conseil et chaque État Membre de l'ONU doit dire à Moscou que ça suffit. Il est temps qu'elle cesse d'utiliser la mer Noire comme moyen de chantage, qu'elle cesse de traiter les populations les plus vulnérables du monde comme moyen de pression, et qu'elle mette un terme à sa guerre injustifiée et inadmissible.

Il faut renforcer la sécurité alimentaire pour réaliser la vision énoncée dans la Charte des Nations Unies, à savoir préserver les générations futures du fléau de la guerre, et réaffirmer la dignité et l'importance de chaque être humain. Cet espoir est incarné par une des statues qui se trouvent à l'extérieur de ce bâtiment : un personnage

qui accomplit le principe biblique qui consiste à briser les épées pour en faire des socs de charrue. Nous sommes encore loin de donner corps à ces paroles des Écritures, mais nous pouvons au moins nous engager à ne pas utiliser nos épées pour détruire les charrues des autres. Nous pouvons apporter une aide essentielle à celles et à ceux qui en ont urgemment besoin. Nous pouvons faire en sorte que les populations du monde entier soient nourries aujourd'hui et pour les années à venir. Si nous y parvenons, si nous arrivons à bâtir un monde plus sain, plus stable et plus pacifique pour tous, nous aurons au moins commencé à nous montrer à la hauteur de la responsabilité qui nous a été confiée, ainsi qu'au Conseil et à l'Organisation.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Al Kaabi** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire d'État Blinken d'avoir organisé ce débat important aujourd'hui. Je remercie également les intervenants de leurs contributions utiles à notre débat.

Nous nous associons à la déclaration qui sera faite par le représentant d'Oman au nom du Conseil de coopération du Golfe.

Plus de 700 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, tandis qu'un tiers de la population mondiale, environ 2,5 milliards de personnes, n'ont eu qu'un accès limité à des denrées alimentaires l'année dernière. Comme les intervenants nous l'ont dit, l'insécurité alimentaire mondiale n'est pas due à seul facteur. Si les raisons en sont complexes, le coût humain, lui, est manifeste : 45 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë ; des millions de personnes en sont réduites à s'engager dans une migration irrégulière de tous les dangers ; les violences sexuelles et fondées sur le genre augmentent. Nous savons que l'insécurité alimentaire contribue aux conflits et à l'instabilité, mais l'inverse est également vrai. Compte tenu de ce lien complexe, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas agir, au Conseil et à l'échelle mondiale.

Je voudrais formuler trois observations dans ce sens aujourd'hui.

Premièrement, l'insécurité alimentaire peut être évitée. Prévenir l'insécurité alimentaire et la famine est un choix politique. Mettre fin à l'insécurité alimentaire est une entreprise collective. Personne ne devrait avoir à connaître la famine. En situation de conflit, le droit international humanitaire est clair : les parties à un conflit

armé doivent veiller en permanence à épargner les biens nécessaires à la production de nourriture et d'eau potable, et ne doivent jamais prendre pour cible des biens de caractère civil. L'obligation de respecter ces normes n'est pas seulement morale, mais juridique, et nous appelons toutes les parties à un conflit à s'acquitter strictement de leurs responsabilités. Il importe également que ceux qui sont en mesure d'appuyer et de faciliter des efforts humanitaires propres à sauver des vies le fassent. Pour leur part, les Émirats arabes unis ont contribué plus de 1,4 milliard de dollars à l'aide fournie ces cinq dernières années pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Les conflits peuvent favoriser l'insécurité alimentaire dans le monde, comme c'est le cas de celui qui sévit en Ukraine. Parce qu'il a des répercussions sur les marchés mondiaux, même ceux qui vivent loin de tout champ de bataille ont souvent du mal à nourrir leurs familles, en particulier au Moyen-Orient et dans certaines régions d'Afrique, dont les pays sont très tributaires des importations de céréales. Dans de tels cas de figure, nous devons accompagner les stratégies nationales et mettre au point des démarches et partenariats innovants à la hauteur du défi.

Deuxièmement, assurer la sécurité alimentaire mondiale nécessite la mobilisation de tous et toutes. Il faut resserrer les partenariats internationaux et tirer le meilleur parti des instances multilatérales aussi bien régionales qu'internationales. L'Initiative de la mer Noire nous a montré ce qu'il est possible d'accomplir grâce aux efforts multilatéraux en terme de réduction de l'insécurité alimentaire. La hausse des prix du blé observée depuis l'expiration de l'accord témoigne de l'importance mondiale que revêtent de telles initiatives. Je tiens à redire à quel point les Émirats arabes unis sont peinés par la tournure des événements. Il faut également œuvrer dans un esprit d'ambition et de collaboration mondiale pour s'attaquer à un facteur toujours plus important de l'insécurité alimentaire : les changements climatiques. Le mois de juillet a été le plus chaud jamais enregistré. À ce titre, nous devons privilégier l'unité d'action au plus haut niveau pour inverser cette tendance inquiétante en prenant des mesures concrètes afin d'empêcher que l'augmentation des températures dépasse 1,5 °C et en veillant à ce que des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces derniers soient bien ancrées, en particulier dans les zones fragiles. La mobilisation de tous et toutes, ce sont tous les acteurs, et toutes les voix. Les personnes touchées de manière disproportionnée par l'insécurité alimentaire et les changements climatiques, en particulier les femmes et les jeunes, doivent être au premier plan lors de l'élaboration des interventions. Il ne suffit pas de prendre acte de cette disparité. Nous devons encourager leur participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité.

Troisièmement, enfin, nous devons nous doter de démarches novatrices pour relever ce défi. Nous saluons les efforts assidus des gouvernements, des organisations internationales et régionales, des acteurs du secteur privé et des organismes humanitaires, ainsi que les résultats notables qu'ils ont obtenus dans ce domaine. Pourtant, l'insécurité alimentaire continue d'augmenter. Si nous nous en tenons aux mêmes approches, nous ne parviendrons pas à inverser la tendance. Le moment est donc venu d'élargir nos horizons. Les partenariats public-privé sont cruciaux pour venir à bout de ce gigantesque défi. Les Émirats arabes unis participent activement à des partenariats public-privé tels que la campagne annuelle « 1 Billion Meals Endowment » (1 milliard de repas) de la fondation Mohammed Bin Rashid Al Maktoum Global Initiatives. En 2021, les Émirats arabes unis et les États-Unis ont lancé la Mission d'innovation agricole pour le climat afin de donner un coup d'accélérateur à l'innovation et à l'agriculture intelligente face au climat. Elle collabore désormais avec plus de 50 partenaires issus de gouvernements, du secteur privé et de la société civile et a levé plus de 13 milliards de dollars pour accélérer les changements porteurs de transformations.

Le monde ne pourra pas maintenir la paix et la sécurité sans assurer l'un des besoins les plus fondamentaux de l'humanité. La tendance que nous observons prouve que nous devons redoubler d'efforts. J'espère que nous saurons saisir l'occasion que nous donne cette séance de prendre des mesures concertées plus énergiques au niveau mondial pour venir à bout de ce défi.

**M. Yamada** (Japon) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, le Japon se félicite de l'adoption de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité (S/PRST/2023/4) et salue l'action inlassable que vous menez, Monsieur le Président, avec votre équipe de la délégation des États-Unis, ainsi que tous les efforts constructifs consentis par chacun des membres du Conseil. Il est primordial que le Conseil de sécurité s'exprime d'une seule voix pour dire sa détermination à s'attaquer à l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits.

Le Japon s'inquiète vivement qu'un nombre considérable de personnes soient confrontées à la famine et à d'autres formes d'insécurité alimentaire engendrées par les conflits et les changements climatiques. L'alimentation est un besoin essentiel. Elle ne doit donc jamais être utilisée comme une arme, à quelque moment que ce soit. Chaque jour, nous entendons les voix des populations souffrant d'insécurité alimentaire du fait de conflits provoqués par l'homme. Le Japon regrette vivement que la Russie ait

décidé de mettre unilatéralement fin à sa participation à l'Initiative de la mer Noire, qui avait permis d'exporter les céréales ukrainiennes et contribué à la sécurité alimentaire mondiale. La Russie a gaspillé de gigantesques quantités de céréales en attaquant des installations de stockage céréalier et des terminaux de chargement à Odesa et le long du Danube. Dans le même temps, la Russie a annoncé qu'elle allait remplacer l'Ukraine pour fournir des céréales aux pays africains. Nous ne devons pas accepter cette tentative de la Russie de transformer la nourriture en arme et de détruire des céréales en Ukraine tout en augmentant ses propres exportations. Le Japon incite la Russie à revenir au cadre international associé à l'ONU pour permettre aux exportations de céréales ukrainiennes de reprendre, afin de soulager l'insécurité alimentaire dans le monde. Le Japon continue également d'appuyer les corridors de solidarité ouverts sur l'initiative de l'Union européenne pour que l'Ukraine puisse exporter des céréales.

L'ONU et le Conseil doivent jouer leur rôle pour remédier aux problèmes de sécurité alimentaire, tout en usant de leur influence et de leur solidarité. Remédier à la famine et à l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits nécessite non seulement des efforts à court terme, tels que l'aide alimentaire d'urgence, mais aussi des mesures à moyen et long terme ancrées dans le concept de sécurité humaine, notamment pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires. Les efforts destinés à prévenir les conflits, lesquels sont des causes profondes de l'insécurité alimentaire, sont tout aussi importants. Dans ce contexte, le Japon estime qu'il serait bénéfique de réduire les besoins humanitaires futurs en les abordant de manière globale dans le cadre d'une démarche fondée sur le lien entre aide humanitaire, développement et paix. En situation de conflit, il est crucial de protéger les populations vulnérables, comme les femmes et les enfants. Pour garantir la fourniture d'une aide vitale à ces populations vulnérables, les parties à un conflit doivent respecter le droit international humanitaire.

La sécurité alimentaire et l'aide humanitaire ont toujours été des priorités absolues pour le Japon. Nous avons une longue tradition s'agissant de fournir diverses formes d'assistance et de coopération internationale, y compris en matière d'aide humanitaire, aux personnes souffrant de famine et d'insécurité alimentaire engendrée par les conflits. Dans le sillage immédiat de l'agression russe, le Japon a également fait entendre sa voix concernant la nécessité d'ouvrir une voie humanitaire en mer Noire pour acheminer les céréales ukrainiennes. Le Japon est fier d'avoir publié, en mai, la Déclaration d'action de

Hiroshima pour une sécurité alimentaire mondiale résiliente, aux côtés de pays représentant diverses régions du monde. Ce plan entend être un guide complet pour répondre à la crise de la sécurité alimentaire qui sévit actuellement et pour mettre en place des systèmes agricoles et alimentaires résilients à moyen et à long terme.

Avant de conclure, je voudrais aborder la question de la famine et de l'insécurité alimentaire en Asie de l'Est et au-delà. De nombreuses personnes en Corée du Nord souffriraient d'une grave famine. Cependant, ce pays consacre des ressources considérables à la mise au point illégale d'armes nucléaires et de missiles, détournant à grands frais des ressources dont sa population a cruellement besoin. En violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité, la Corée du Nord continue, à ce jour, de procéder à des tirs de missiles balistiques et de menacer la paix et la stabilité en Asie de l'Est. Il est extrêmement regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure de prendre des mesures concrètes en la matière. Le Conseil doit briser son silence prolongé, s'exprimer d'une seule voix et adopter de véritables mesures. Nous en appelons sincèrement à la compréhension et au soutien de chacun et chacune.

**M<sup>me</sup> Fino** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les États-Unis, en leur qualité de Président du Conseil, d'avoir organisé le présent débat, qui tombe à point nommé, et à vous souhaiter, Monsieur le Président, la bienvenue au Conseil. Nous sommes reconnaissants aux États-Unis pour la constance et la continuité avec lesquelles ils s'efforcent de maintenir l'attention sur cette question, qui revêt une importance capitale pour nous tous, en particulier pour les personnes qui, partout dans le monde, peinent toujours à joindre les deux bouts. À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration de la Présidente (S/PRST/2023/4), proposée par les États-Unis et adoptée tout à l'heure, qui nous rappelle de manière opportune notre devoir collectif de tout mettre en œuvre pour apporter des réponses appropriées à l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits, y compris la malnutrition et la famine. Je remercie également les trois intervenants de leurs exposés instructifs, présentant les besoins bien réels qui existent à l'échelle mondiale.

L'insécurité alimentaire est un enjeu mondial pressant, et une série de facteurs concomitants, tels que les conflits, les changements climatiques, le sous-développement et les chocs macroéconomiques, menacent aujourd'hui plus que jamais la sécurité alimentaire dans le monde entier. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë est passé de 193 millions en 2021 à 258 millions

en 2022. L'année dernière, plus d'un quart de milliard de personnes souffraient de faim aiguë dans 58 pays et territoires. Quelque 117 millions de personnes dans 19 pays sont en proie à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë provoqués par des conflits et l'insécurité. Cette situation pèse lourdement sur les interventions humanitaires et l'aide alimentaire destinées à répondre aux besoins croissants. De plus, le phénomène de la faim aiguë, qui n'est qu'à un pas de la famine, est de plus en plus alarmant et constitue une menace non seulement pour les communautés et les populations concernées, mais aussi pour la paix et la sécurité dans de nombreuses régions du monde. C'est ce qui se passe aujourd'hui en Afghanistan, en Haïti, au Sahel, au Soudan du Sud, au Soudan et au Yémen, où les populations sont confrontées à la famine et à l'absence d'intervention humanitaire d'urgence.

C'est aussi ce qui se passe en Syrie. Le veto opposé par la Russie au renouvellement de l'autorisation d'acheminement de l'aide transfrontière via Bab el-Haoua (voir S/PV.9371) met en péril l'aide vitale et la sécurité alimentaire de plus de 4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie, les laissant à la merci d'un régime impitoyable, notoirement connu pour sa brutalité. Le retrait de la Russie de l'Initiative de la mer Noire confirme son adhésion à une stratégie consistant à utiliser la nourriture comme arme et la famine comme monnaie d'échange pour obtenir des gains politiques. Mais elle ne s'est pas arrêtée là. En bombardant quotidiennement les ports maritimes et en prenant pour cible des installations d'exportation de céréales et des infrastructures civiles, la Russie se rend coupable de crimes et joue sur l'angoisse de millions de personnes qui ne savent pas si elles auront accès à des denrées alimentaires dans les jours et les semaines à venir. Les promesses faites par Moscou à plusieurs pays africains de fournir gratuitement des quantités modestes de céréales, qui sont dérisoires par rapport aux besoins réels, s'inscrivent dans le cadre de ses efforts visant à tirer parti de l'effondrement de l'Initiative et à s'assurer des appuis sur le continent africain. Mais ces pays doivent se méfier. Ce genre de charité humanitaire se paie au prix fort. Sans une intervention urgente, de plus en plus de personnes en Afrique, au Moyen-Orient et ailleurs sombreront dans la faim.

Le plus grand défi dans chaque conflit est de protéger les civils. Il s'agit, dans le même temps, d'un engagement collectif solennel. La résolution 2417 (2018) a marqué une étape décisive, car le Conseil de sécurité y reconnaissait pour la première fois le lien entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire provoquée par les conflits et le risque de famine. L'utilisation de la famine comme arme et tactique de guerre est une pratique répréhensible et criminelle. Elle

est interdite par le droit international humanitaire, et nous ne devons jamais tolérer le refus illicite d'accès humanitaire et la privation des civils de biens indispensables à leur survie. Nous ne devons jamais tolérer l'impunité des auteurs de violations du droit international humanitaire qui prennent pour cible les infrastructures civiles et les services alimentaires. L'Albanie salue les actions et les efforts entrepris par les États Membres, l'ONU, les partenaires d'exécution, la société civile et le secteur privé pour répondre aux besoins humanitaires immédiats, ainsi que pour assurer la sécurité alimentaire et la résilience des populations dans le besoin. Cependant, la meilleure façon et le moyen le plus efficace de prévenir la famine est de prévenir les conflits, de faire cesser les guerres, de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité à un stade précoce et d'investir dans la paix et le développement afin de garantir des systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs, conformément aux objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable.

Je conclurai en disant que le monde a suffisamment de nourriture, et que personne ne devrait souffrir de la faim. Toutefois, si nous voulons vraiment garantir la sécurité alimentaire, nous devons agir pour prévenir et faire cesser les conflits en privilégiant la paix et le développement, en nous engageant dans des processus de paix inclusifs qui aboutissent à des solutions politiques durables, en renforçant la résilience et en œuvrant de concert en faveur d'une vie respectueuse des droits et de la dignité. Pour ce faire, il faut s'opposer fermement et résolument aux guerres et aux conflits, ainsi qu'à leurs conséquences dévastatrices. Cela exige une vision, un leadership, une volonté politique et une action déterminée.

**M. Hauri** (Suisse) : Qu'il me soit permis d'abord de féliciter le Royaume-Uni pour sa présidence du Conseil en juillet, et je vous souhaite à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre équipe, plein succès pour la tenue des travaux de ce mois. Vous pouvez compter sur le soutien de la Suisse. Je vous remercie aussi pour l'organisation de ce débat, qui tombe à point nommé, ainsi que les intervenantes et l'intervenant pour leurs contributions. Nous saluons également la présence des représentants de haut niveau.

La guerre engendre la faim et la faim engendre la guerre. La crise alimentaire mondiale est sans précédent et déstabilise des pays et des régions, comme l'a démontré aussi le débat public sur la protection des civils (voir S/PV.9327), en mai dernier, sous présidence suisse. Le phénomène continue de s'aggraver en Somalie, au Soudan, notamment au Darfour, au Soudan du Sud, au Sahel, en Afghanistan, au Yémen, en Syrie et ailleurs dans le monde.

Ainsi, nous regrettons la décision de la Russie de cesser la mise en œuvre de l'Initiative de la mer Noire et condamnons les récentes attaques visant les ports ukrainiens, qui risquent de détériorer la situation mondiale davantage.

En adoptant la résolution 2417 (2018), le Conseil s'est dit conscient de la nécessité de mettre fin au cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité alimentaire. Il s'est engagé à y prêter toute l'attention voulue afin de mieux prévenir la famine. Le rôle du Conseil dans la prévention des crises est également au cœur du Nouvel Agenda pour la paix. La Suisse appelle à la pleine mise en œuvre des mécanismes de prévention prévus dans la résolution 2417 (2018) et se félicite de la récente réunion sur la sécurité alimentaire en République démocratique du Congo, au Burkina Faso et en Haïti.

Afin de mieux prévenir les crises alimentaires, y compris la famine, mon pays appelle à renforcer les trois domaines suivants.

Premièrement, le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme par toutes les parties est impératif afin de réduire au minimum l'impact des conflits armés sur la situation alimentaire. L'accès des civils aux biens et services essentiels doit être préservé. Les biens indispensables à la survie des civils, à l'instar des denrées alimentaires, des installations d'eau et d'autres infrastructures nécessaires à la production et à l'approvisionnement alimentaires, ne peuvent faire l'objet d'attaques et doivent être protégés, comme l'exige le droit international humanitaire.

Nous appelons les parties concernées à garantir l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin. Nous déplorons que des acteurs humanitaires, tels que le Comité international de la Croix-Rouge, ne soient pas toujours en mesure de mener à bien leurs opérations, comme en ce moment, à travers le corridor de Latchine dans le Caucase du Sud. Nous rappelons également l'importance de la mise en œuvre de la résolution 2664 (2022), qui facilite les opérations humanitaires dans certains contextes les plus difficiles.

Deuxièmement, dans de nombreux contextes fragiles, ce sont souvent les femmes et les filles qui mangent en dernier et celles qui mangent le moins. C'est encore plus vrai dans les situations de conflit, où ces dernières cherchent des solutions. Comme l'a souligné la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, nous ne devons pas sous-estimer le fait que l'insécurité alimentaire augmente le

risque d'exposition à la violence sexuelle. C'est pourquoi nous devons veiller à intégrer une perspective de genre dans les mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire.

Troisièmement, l'impunité, notamment pour ceux qui affament délibérément des civils comme méthode de guerre, doit être résolument combattue. Trop souvent, les populations civiles sont délibérément privées de leurs moyens de subsistance, ce qui provoque d'immenses souffrances et déstabilise encore davantage les zones de conflit. En 2019, le Statut de Rome de la Cour pénale internationale a été modifié, à l'initiative de la Suisse, afin que ce crime puisse également être poursuivi dans les situations de conflit interne. Nous appelons tous les États parties à ratifier cet amendement.

« La paix se bâtit mal l'estomac vide » ; l'agronome américain et lauréat du prix Nobel Norman Borlaug nous le rappelle. Il est d'autant plus important de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Les conflits armés et la violence en sont le moteur principal, et la pression croissante exercée par les crises économiques et les changements climatiques ajoutent aux difficultés. Les solutions politiques aux conflits doivent faire partie de notre approche globale visant à éliminer la faim, à garantir à tous l'accès à une nourriture suffisante et adéquate et à promouvoir des systèmes alimentaires résilients, inclusifs et durables.

**M. França Danese** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés convaincants. En tant que référents chargés de cette question au Conseil, avec la Suisse, nous remercions les États-Unis de nous donner l'occasion de faire progresser notre lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition provoquées par les conflits. Nous félicitons également les États-Unis de leur initiative et le Conseil de l'adoption de la déclaration de la Présidente sur l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits (S/PRST/2023/4).

Selon L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023 sur, près de 600 millions de personnes devraient encore souffrir de la faim d'ici à 2030. Rien qu'en 2022, 2,4 milliards de personnes n'avaient pas accès à une alimentation adéquate, nutritive, sûre et suffisante. Les effets conjugués de la pandémie, des chocs climatiques, des taux d'intérêt élevés, des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie et des conflits ont mis à mal la sécurité alimentaire et la nutrition mondiales, les conflits armés apparaissant comme un facteur de la faim de premier plan.

Le Brésil estime que le meilleur moyen de prévenir la faim et la malnutrition à long terme est de veiller à ce que les pays aient la capacité de mettre en place des systèmes et

des marchés agroalimentaires résistants. Nous devons tenir compte des causes structurelles de la faim, notamment les inégalités entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci, les obstacles au commerce des denrées alimentaires, les sanctions unilatérales et les politiques de protection sociale et d'atténuation de la pauvreté insuffisantes ou absentes.

Pour garantir la stabilité et la continuité de la production alimentaire, la communauté internationale doit s'attacher à appuyer les pratiques agricoles durables, à développer des infrastructures résistantes face aux catastrophes et à promouvoir des systèmes agroalimentaires diversifiés. Assurer le bon fonctionnement des marchés et des systèmes agroalimentaires est essentiel pour préserver la sécurité alimentaire en temps de conflit, comme l'a reconnu la résolution 2417 (2018).

Faciliter le transfert de technologies efficaces et productives, ainsi que l'accès à ces technologies, est indispensable pour garantir des systèmes alimentaires diversifiés, résistants et durables. Conformément à l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général, la communauté internationale doit appuyer des activités ciblées de renforcement des capacités dans les pays en développement afin de nous permettre d'être mieux préparés aux chocs relatifs à la disponibilité et à l'accessibilité des denrées alimentaires.

Pour atteindre cet objectif, il convient de donner la priorité aux programmes de transfert en espèces afin de soutenir à la fois l'offre et la demande locales. En outre, des outils tels que le guichet Chocs alimentaires du Fonds monétaire international ou le mécanisme mondial de financement des importations alimentaires, proposé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), doivent être explorés plus avant pour combler les besoins de financement, tout en évitant les distorsions et les désorganisations du marché.

La réforme des règles commerciales agricoles multilatérales est également essentielle pour prévenir l'insécurité alimentaire mondiale. De nombreux pays touchés par un conflit ont vu leur développement agricole limité par des subventions qui faussent les échanges et les prix et qui nuisent à leurs capacités de production.

Un élément important de ce débat public concerne la collaboration entre le Conseil de sécurité, le système des Nations Unies et d'autres acteurs pour catalyser les efforts mondiaux, garantir l'acheminement de l'aide humanitaire et réduire au minimum les effets de l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits. Les États Membres doivent intégrer pleinement dans leurs travaux les outils déjà en place au sein du système des Nations Unies pour lutter contre la faim engendrée par les conflits.

Des organismes tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial et la FAO nous informent avec diligence sur les risques d'insécurité alimentaire aiguë dans les pays en situation de conflit par l'intermédiaire de différents rapports, notamment les notes blanches prescrites par la résolution 2417 (2018), auxquelles le Conseil doit consacrer toute son attention. Une réponse efficace à la famine causée par les conflits doit englober l'utilisation appropriée de ces informations et des mesures opportunes et décisives en réponse à celles-ci.

Le droit international humanitaire interdit strictement d'affamer les civils comme méthode de guerre et accorde une protection spéciale aux biens indispensables à la survie de la population civile, y compris les cultures vivrières, le bétail et les autres ressources essentielles qui sont nécessaires à la production alimentaire.

Toutefois, même lorsque les parties à un conflit respectent le droit international humanitaire, les systèmes alimentaires peuvent être perturbés par les effets secondaires des conflits. Par ailleurs, les dérogations pour raison humanitaire, essentielles à la survie de la population civile, doivent être systématiquement incluses dans les régimes de sanctions et les mesures de lutte contre le terrorisme. Dans le cas contraire, les acteurs humanitaires doivent surmonter des obstacles juridiques, financiers et logistiques complexes pour s'assurer que les personnes dans le besoin reçoivent une assistance appropriée.

Les besoins humanitaires jouent un rôle central, mais ils peuvent être mieux appuyés s'ils sont associés à des mesures axées sur le développement, telles qu'un soutien agricole et technique et une aide à la subsistance spécifiques. Une coopération internationale généreuse, soutenue et axée sur les résultats, sous ses nombreuses formes, est essentielle à cette fin. Le Brésil s'emploie activement à promouvoir cette coopération avec d'autres pays en développement, en particulier en Afrique et en Amérique latine, et nous nous engageons à faire davantage.

Chaque situation de conflit présente des défis distincts pour les systèmes agroalimentaires et les populations touchées. Par exemple, comme l'a récemment signalé la FAO, dans de nombreux cas, les femmes demeurent plus exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, car elles sont toujours confrontées à des risques, des obstacles et des désavantages supplémentaires en raison de leur sexe.

Notre réponse à l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits doit faire intervenir les trois piliers de l'action de l'ONU. Les besoins humanitaires doivent être

satisfaits et l'acheminement de l'aide humanitaire doit être autorisé sans entrave et de manière impartiale. Le Conseil doit utiliser son pouvoir politique pour militer en faveur de solutions aux conflits à même d'atténuer les difficultés liées à l'accessibilité des denrées alimentaires.

Nous resterons pleinement engagés sur tous ces fronts et continuerons à défendre fermement le droit de chaque personne à une alimentation suffisante, nutritive et adéquate. Je réaffirme que l'élimination de la faim dans toutes les situations et la réalisation de l'objectif de développement durable no 2 d'ici à 2030 sont des priorités absolues pour le Gouvernement brésilien.

La paix est le seul moyen sûr de mettre fin à la famine causée par les conflits.

**M. Biang** (Gabon) : Je félicite les États-Unis d'Amérique pour la présidence du Conseil de sécurité et pour l'initiative de cet important débat, qui met en relief le lien entre l'insécurité alimentaire et les conflits armés.

Je remercie la Coordonnatrice des Nations Unies pour la prévention de la famine et la réponse, M<sup>me</sup> Reena Ghelani, pour sa riche contribution. J'ai suivi avec attention les interventions poignantes de M<sup>me</sup> Navyn Salem et de M. David Milliband.

Notre débat se tient une semaine après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui a interpellé la conscience universelle sur les proportions alarmantes de la famine dans le monde et martelé l'exigence ainsi que l'urgence d'y faire face. Notre séance se tient surtout à un moment où la sécurité internationale suscite plus de questions que de réponses.

En adoptant les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, les nations du monde ont clairement et unanimement souscrit dans leur contrat social que la guerre a des règles et que la belligérance n'est absolument pas une situation de non-droit dans laquelle toutes les cruautés et atrocités sont permises.

Cet encadrement de la guerre nous connecte à notre humanité, même dans les moments les plus troubles. À aucun moment, nous ne pouvons ni ne devons perdre de vue que la famine est une honte et une atteinte grave à la dignité humaine. Elle est encore plus insoutenable lorsqu'elle est planifiée ou entretenue, en sachant que les ressources ne manquent pas, comme l'a si bien souligné tout à l'heure M<sup>me</sup> Ghelani.

Malheureusement, dans plusieurs champs de bataille et foyers de tensions dans le monde, la famine est utilisée comme arme de guerre. Au gré de calculs absurdes,

l'accès à la nourriture se retrouve souvent entravé. Les pénuries qui en résultent génèrent très souvent la famine et les maladies inhérentes à la malnutrition et contribuent à détricoter le tissu social de fragments entiers de l'humanité. Les civils, en particulier les femmes et les enfants, sont les plus exposés aux effets qui en découlent.

Lorsqu'elle n'est pas utilisée comme arme de guerre, la famine est très souvent source de conflits et d'instabilité dans les États fragiles. En tant qu'Africains, nous sommes fondés à en parler. Sur le continent africain, plus de 80 % des personnes confrontées à l'insécurité alimentaire vivent dans des zones touchées par des conflits. Le récent rapport de l'ONU sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde met clairement en évidence l'incitation que la famine exerce sur les conflits armés, qu'elle catalyse au même titre que d'autres menaces à la paix et à la sécurité internationales, notamment les changements climatiques.

Parallèlement, les conflits armés déclenchent et exacerbent les crises humanitaires, la pauvreté et la famine. Ces facteurs interagissent et se renforcent mutuellement, créant un cercle vicieux de détresse intenable.

La résolution 2417 (2018), adoptée par le Conseil le 24 mai 2018, reconnaît l'étroitesse du lien entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire. La persistance de la faim non seulement questionne notre humanité mais réduit également à la fiction les efforts de la communauté internationale pour mettre fin aux conflits armés.

Dans plusieurs régions du monde, notamment au Sahel, dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique, les groupes armés et les groupes terroristes détruisent délibérément les magasins d'alimentation, brûlent les champs, empêchent les paysans de cultiver, et détruisent les infrastructures de production et les systèmes de transport et de distribution des denrées alimentaires. Dans ces régions où l'instabilité devient chronique, des enfants squelettiques meurent de faim, à la merci des oiseaux de proie. Cette situation est moralement insoutenable.

Nous devons y répondre en tant que Conseil de sécurité sur qui les peuples du monde ont placé le destin de leur sécurité et de leur dignité. Notre réponse doit aller au-delà des déclarations cosmétiques et s'inscrire à la dimension du défi. Notre dynamique de mobilisation doit être globale pour faire face aux effets des conflits armés sur la sécurité alimentaire dans le monde et, en définitive, prévenir l'émergence de nouveaux foyers de famine.

En premier lieu, nous devons être plus engagés pour financer l'adaptation aux changements climatiques et investir davantage dans l'agriculture durable et la

sécurité alimentaire à long terme. Cela implique de soutenir les petits agriculteurs, d'améliorer les infrastructures agricoles et de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'appel à l'action du Secrétaire général, António Guterres, pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires mérite d'être saluée et de trouver une réponse favorable auprès de tous.

En second lieu, nous devons renforcer les mécanismes de réponse d'urgence pour faire face aux crises alimentaires aiguës, en renforçant les systèmes d'alerte précoce, la fourniture d'une aide alimentaire d'urgence et la coordination des efforts entre les organismes humanitaires et les États Membres.

Troisièmement, nous devons, d'une part, veiller à la sanctuarisation des stocks de sécurité des denrées alimentaires, notamment en consolidant les mécanismes existants de prévention, de résolution et de consolidation post-conflit et en les intégrant de manière absolue dans la gestion des crises alimentaires, conformément aux dispositions de la résolution 2217 (2015) sur la faim et la sécurité, à la résolution 2573 (2021) sur la protection des infrastructures civiles critiques en temps de conflit, ou encore à la résolution 2417 (2018), qui engage les parties au conflit à ne pas entraver le bon fonctionnement des systèmes alimentaires et des marchés en situation de conflit, et, d'autre part, offrir une assistance technique aux pays fragiles, aussi bien dans les domaines du stockage des réserves que dans les technologies adéquates.

Il est manifeste que l'insécurité alimentaire est une menace pour la paix et la sécurité mondiale et qu'elle exacerbe les crises humanitaires. L'insécurité alimentaire est le reflet de la crise de solidarité qui nous interpelle en tant que représentants des peuples du monde, en tant que maillons de l'humanité. Nous devons y répondre plus efficacement et de façon concertée sans plus attendre.

Plus que jamais, il est temps de s'attaquer aux causes profondes des conflits. De même, il est fondamental de promouvoir le dialogue, la médiation et la diplomatie pour résoudre les différends et les tensions qui conduisent aux conflits armés. La prévention des conflits est un facteur clef pour garantir la sécurité alimentaire et endiguer l'indignité que constitue la famine.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je salue le leadership des États-Unis sur l'importante question de l'insécurité alimentaire mondiale, qui, à trois reprises au cours de leurs présidences successives, a trouvé son expression dans les travaux du Conseil. Je vous assure, Madame la Présidente, de l'appui et de la coopération



du Ghana pendant votre présidence ce mois-ci et je félicite l'Ambassadrice Barbara Woodward et la délégation britannique de l'efficacité avec laquelle elles ont dirigé les travaux du Conseil pendant le mois de juillet.

Nous remercions également M<sup>me</sup> Reena Ghelani, M. David Miliband et M<sup>me</sup> Navyn Salem de leurs exposés qui soulignent l'ampleur de la famine à travers le monde et la gravité de l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits, notamment pour les pays et les populations vulnérables d'Afrique.

La dure réalité de l'insécurité alimentaire dans le monde est alarmante : 828 millions de personnes souffriraient de la faim et quelque 50 millions de personnes sont au bord de la famine. Ces chiffres reflètent le quotidien d'êtres humains et sont le témoignage poignant de notre incapacité collective à répondre à ce besoin humain des plus fondamentaux.

Cinq ans après l'adoption de la résolution 2417 (2018), les conflits restent l'une des principales causes de l'insécurité alimentaire aiguë. Cependant, l'insécurité alimentaire n'est pas seulement une conséquence des conflits violents. Associée à d'autres facteurs, elle peut être un moteur de conflits violents et un facteur contribuant à leur déclenchement et à leur durée.

Dans plusieurs régions du monde, la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant a entraîné des troubles et une instabilité généralisés et, sur le continent africain, où les fragilités sont profondes, les fortes hausses des prix alimentaires ont souvent été associées à un mécontentement politique, des protestations et des manifestations qui ont affecté la stabilité politique.

Aujourd'hui, en raison des effets de la guerre livrée à l'Ukraine, nous constatons l'influence perturbatrice de l'insécurité alimentaire dans tous les pays et sur tout le monde. Nous avons tous été confrontés aux fortes répercussions de l'agression contre l'Ukraine sur nos environnements socioéconomiques.

Si nous nous félicitons donc de l'annonce faite récemment par la Fédération de Russie, lors du deuxième Sommet Russie-Afrique, concernant l'acheminement gratuit de céréales à six pays africains, nous sommes préoccupés et profondément déçus que l'Initiative de la mer Noire n'ait pas été renouvelée. Un renouvellement de l'Initiative, conjugué au règlement des problèmes liés à l'exportation d'ammoniac, de produits agricoles et d'engrais russes vers les marchés mondiaux, représente un moyen plus durable de prévenir les flambées spéculatives des prix mondiaux des denrées alimentaires, de renforcer la sécurité alimentaire

mondiale et d'éliminer leurs répercussions. Nous invitons donc toutes les parties à travailler de manière constructive en vue d'assurer le renouvellement de l'Initiative.

Alors que nous réfléchissons à la mise en œuvre de la résolution 2417 (2018) et à la contribution importante qu'elle a apportée au cours des cinq dernières années, le Ghana estime que nous devons continuer à nous concentrer sur la tâche essentielle qui consiste à rompre le lien destructeur entre les conflits armés et la faim en veillant à ce que les systèmes alimentaires promeuvent la paix et ses effets positifs sur la fourniture d'aliments sûrs et nutritifs aux civils. À cet égard, nous continuons d'exhorter la communauté internationale à mettre en œuvre une série de mesures d'urgence et à poursuivre simultanément des investissements à long terme afin de briser le cercle vicieux de la faim et des conflits.

S'agissant des mesures à prendre dans l'immédiat, le Ghana appelle à l'intensification de toute urgence des mesures visant à répondre à l'insécurité alimentaire aiguë et aux besoins nutritionnels des millions de personnes vulnérables qui vivent dans des situations de conflit à travers le monde, en particulier en Afrique, région la plus durement touchée. Nous prions la communauté internationale ainsi que les organismes donateurs de donner la priorité aux plans de réponse humanitaire en faveur des pays africains, qui sont sous-financés, ainsi qu'à la mise en œuvre des plans d'aide humanitaire pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, en aidant à atteindre l'objectif de 3,5 milliards de dollars nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires croissants. En outre, nous recommandons instamment le renforcement des moyens prépositionnés aux pôles humanitaires mondiaux et régionaux afin de pouvoir répondre rapidement et efficacement aux besoins en fonction des stocks alimentaires. Nous préconisons de tout mettre en œuvre pour inverser la détérioration rapide et dramatique de la sécurité alimentaire observée dans les zones touchées par des conflits, et nous exhortons la communauté internationale à exiger d'une seule voix que les parties à un conflit respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits humains. Nous insistons sur la nécessité d'investir à long terme, notamment dans les pays où l'insécurité alimentaire et les conflits sont étroitement liés. À cet égard, je voudrais ajouter brièvement trois observations.

Premièrement, nos actions doivent continuer à mettre en avant la préservation de la paix, la prévention des conflits et le déploiement rapide de moyens pacifiques en vue de régler les différends avant qu'ils ne conduisent à des violences entre États ou en leur sein.

Deuxièmement, nous devons nous atteler au renforcement de la résilience des économies et des systèmes alimentaires. En plus de reconnaître les effets des changements climatiques sur l'insécurité alimentaire et les conflits, nous devons œuvrer de concert afin d'appuyer les mesures d'adaptation dans les pays en développement ainsi que les initiatives en faveur de l'agriculture, telles que la Position commune africaine sur les systèmes alimentaires durables, la poursuite de la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et de son cadre de résultats, mis en place par l'Union africaine, ainsi que les dispositifs régionaux de sécurité alimentaire, comme la Réserve régionale de sécurité alimentaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et la mise en œuvre effective du Plan de production alimentaire d'urgence en Afrique de la Banque africaine de développement, afin de renforcer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience sur le continent.

Troisièmement, nous devons combler le fossé entre les besoins et les approvisionnements, en particulier dans les régions susceptibles de connaître des sécheresses et où les effets des situations induites par les changements climatiques pourraient aggraver les conflits. À cet égard, nous demandons instamment que l'on soutienne l'accélération de la mise en œuvre accélérée de la Zone de libre-échange continentale africaine pour éviter les perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire en Afrique.

Pour conclure, le Ghana se félicite de la publication de la déclaration présidentielle d'aujourd'hui (S/PRST/2023/4), et souhaite souligner qu'il est impératif d'agir de toute urgence, à grande échelle et de concert, pour répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des millions de personnes vulnérables dans le monde, dont la situation se détériore en raison d'un conflit. Nous devons en outre être déterminés à fournir une aide humanitaire immédiate, à renforcer la résilience des plus vulnérables et à consolider des systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à ses objectifs.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé l'important débat d'aujourd'hui, et je vous souhaite, à vous et à votre équipe, plein succès durant votre présidence du Conseil de sécurité. Je tiens également à remercier le Royaume-Uni pour sa présidence du Conseil durant le mois de juillet. Je remercie les intervenants d'aujourd'hui de leurs témoignages poignants, de leurs analyses et de leurs appels à l'action. Malte se félicite de la publication d'une déclaration présidentielle (S/PRST/2023/4) à l'occasion de la présente séance.

Aujourd'hui, le monde connaît une montée aiguë et alarmante de l'insécurité alimentaire. Cela met en péril non seulement la vie de millions de personnes, mais aussi le tissu social d'une myriade de pays à travers le monde, ce qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Pour enrayer les crises, il faudra une réponse à la hauteur de la catastrophe elle-même, plus de 258 millions de personnes dans le monde ayant besoin d'une aide urgente et durable. De l'Afghanistan à Haïti en passant par le Soudan, les populations sont déjà en situation de crise et, selon les estimations des principales organisations humanitaires ainsi que de lutte contre la faim et d'action pour l'alimentation et l'agriculture, la faim dans le monde atteindra son niveau le plus élevé en décembre prochain. Et comme nous le savons, cette crise n'est pas neutre du point de vue du genre. L'insécurité alimentaire et l'inégalité de genre sont liées, en raison de l'accès réduit des femmes et des filles aux terres, aux mesures de soutien en faveur des petites exploitations agricoles et à l'aide humanitaire et du contrôle limité qu'elles exercent sur ces questions.

Le conflit au Soudan a gravement perturbé la production agricole dans l'ensemble du pays, et l'on estime que 40 % de la population, soit 19 millions de personnes, sont déjà confrontées à des niveaux alarmants de faim. Le conflit a bouleversé aussi bien les activités pastorales que les semailles et les récoltes. L'accès aux semences et aux engrais étant limité, les rendements de la prochaine saison sont très incertains. Si rien n'est fait dans les plus brefs délais, cette situation aggravera la faim et débouchera assurément sur une famine d'origine humaine au cours des mois à venir, avec des conséquences désastreuses pour le Soudan et la région, où l'agriculture est la principale source de revenus et de moyens de subsistance pour la majorité de la population.

Tout comme les conflits sont un facteur de la faim, la violence peut empêcher le déroulement d'opérations humanitaires dans des zones extrêmement dangereuses. Elle limite souvent l'accès des organisations médicales et humanitaires, les poussant à travailler là où elles le peuvent plutôt que là où elles sont le plus nécessaires. Nous en voyons des exemples aujourd'hui en Haïti, au Yémen, en République démocratique du Congo et au Burkina Faso. En période de conflit civil, l'accès humanitaire peut être refusé en raison de mesures arbitraires et bureaucratiques, des tentatives d'instrumentalisation du droit international que le Conseil de sécurité ne saurait en aucun cas tolérer et qui ne peuvent échapper à son contrôle. Nous exhortons l'ONU à continuer de décrire de manière détaillée ces entraves à l'accès dans ses

rapports au Conseil et dans les notes blanches prescrites par la résolution 2417 (2018). Lors de ses échanges avec les États hôtes dans le cadre de l'élaboration de ces documents, l'ONU doit sans cesse affirmer son indépendance opérationnelle. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions agir collectivement en temps opportun.

En outre, le Conseil doit prendre au sérieux son obligation de veiller à ce que les personnes qui ordonnent la destruction d'infrastructures civiles indispensables à la production alimentaire, qui participent à cette destruction ou qui empêchent ces infrastructures de fonctionner en répondent. L'impunité ne fait qu'engendrer de nouvelles violations. Qu'elles soient commises par un général ou un commandant local, les violations doivent être sanctionnées. À cet égard, nous appelons également l'ONU à collaborer plus étroitement avec les parties belligérantes, en particulier les États, pour veiller à ce que de telles infrastructures figurent bien sur la liste de déconfliction en période de conflit armé.

Malte déplore que la Fédération de Russie ait mis fin à sa participation à l'Initiative de la mer Noire, qui assurait le transport en toute sécurité de plus de 32 millions de tonnes de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, soulageant ainsi la faim dans certaines des régions du monde les plus durement touchées. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie de renouer avec les bons offices du Secrétaire général et de réexaminer les conséquences tragiques de cette décision.

En conclusion, sans une intervention humanitaire et agricole d'urgence coordonnée et rapide, notre inaction pourrait condamner des millions de personnes à la famine. Les expériences douloureuses du passé nous ont appris que les efforts pour éviter la famine sont efficaces lorsque la communauté internationale travaille de concert en se fixant des objectifs. Il est désormais primordial de consacrer davantage de ressources à la résilience aux changements climatiques, à l'innovation agricole, à des mesures d'anticipation et, surtout, à des interventions agricoles rapides, afin d'éviter le pire de la crise mondiale de la faim qui s'annonce. L'atténuation de la faim aiguë est la première étape sur la voie de la consolidation de la paix.

**M. Afonso** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique vous félicite, Madame la Présidente, ainsi que le Gouvernement des États-Unis, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous entendons coopérer pleinement avec vous et l'équipe des États-Unis au Conseil de sécurité. Nous félicitons vivement les États-Unis d'avoir inscrit la question de la famine et de l'insécurité alimentaire mondiale engendrée par les

conflits à l'ordre du jour du Conseil pendant trois années consécutives. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction la déclaration de la présidence qui vient d'être adoptée ce matin (S/PRST/2023/4). Nous tenons à rendre hommage à S. E. l'Ambassadrice Barbara Woodward et à l'ensemble de l'équipe du Royaume-Uni pour l'excellente manière dont elles ont assuré la présidence du Conseil de sécurité durant le mois de juillet. Nous remercions les intervenants de leurs précieuses observations sur ce sujet important.

« Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » est un des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'un des principaux obstacles à la réalisation de ce noble objectif, c'est l'incidence croissante dans le monde des conflits armés, du terrorisme et d'autres facteurs connexes dans le monde. Ils nuisent à la sécurité alimentaire dans les zones où se déroulent les combats et au-delà. Les conflits perturbent et détruisent les systèmes alimentaires, diminuent les populations agricoles, détruisent les infrastructures, réduisent la résilience et aggravent les vulnérabilités. Selon le Rapport mondial sur les crises alimentaires, les conflits armés et autres menaces contre la sécurité ont plongé 139 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire aiguë en 2021, soit une augmentation de près de 40 millions de personnes par rapport à l'année précédente. En 2022, la situation s'est encore détériorée, les effets des conflits armés se faisant sentir dans le monde entier. Le Rapport mondial de 2023 indique que les conflits ont plongé plus de 117 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire aiguë au cours du seul premier semestre de l'année, en plus d'autres facteurs négatifs, tels que les chocs économiques et les conditions météorologiques extrêmes.

Nous venons d'Afrique, une région où nos chefs d'État et de gouvernement se sont engagés dans une politique collective visant à faire taire les armes et à promouvoir le développement pour la paix et la prospérité de nos nations. Nous sommes donc conscients de ce lien pervers entre l'insécurité et les conflits armés. De nombreux pays d'Afrique et d'Asie font l'objet d'une attention particulière dans les rapports consacrés à la famine. Dans ces pays, le spectre de l'insécurité alimentaire pourrait être dramatique si une action humanitaire urgente et cohérente n'est pas entreprise.

Nous sommes convaincus que la coopération et la compréhension entre les États ou les parties à un conflit pour fournir l'aide humanitaire et protéger la dignité humaine contribueraient énormément à réduire

au minimum les souffrances des populations qui vivent la tragédie de la guerre au quotidien. Le Mozambique est solidaire de toutes les populations qui, à la suite de divers conflits, y compris ceux causés par le terrorisme transnational, sont forcées de quitter leurs zones de production, augmentant ainsi les pressions sur l'aide humanitaire. Nous œuvrons en faveur de la création de conditions permettant un accès sans entrave à l'aide humanitaire, dans le plein respect du droit international humanitaire.

Pour remédier à la sombre situation qui règne actuellement, il faut, entre autres, une connaissance approfondie de l'évolution des menaces et des défis auxquels nous sommes confrontés. Il faut également pouvoir atteindre les groupes de population concernés, leur apporter un soutien individualisé et opportun pour répondre à leurs besoins et renforcer les mécanismes d'adaptation positifs dont ils disposent. Le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre en place des partenariats et des collaborations qui renforcent les structures de soutien existantes et tirent parti des avantages comparatifs des nombreuses organisations et entités présentes dans toute crise humanitaire, tout en tenant compte des réalités locales, nationales et régionales. À cette fin, le Mozambique prône l'adoption d'une approche humanitaire intégrée et inclusive fondée sur une coordination intersectorielle à tous les niveaux entre les partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Les secteurs public et privé doivent être inclus afin d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour les populations dans le besoin, dans le but de créer des systèmes alimentaires durables.

Notre expérience au Mozambique nous a appris que la sécurité alimentaire au niveau national ou international va de pair avec la paix et le retour des gens à une vie normale. Elle repose sur la volonté et la force de négocier et de régler pacifiquement les différends, où qu'ils se produisent. Entre-temps, pour atténuer les situations humanitaires désastreuses, certaines mesures doivent être prises, individuellement ou collectivement, par les États, les donateurs et les organisations. Premièrement, il faut renforcer la capacité de production des pays concernés en facilitant l'accès aux technologies de production, y compris un financement adéquat des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche afin de prévenir les conflits. Deuxièmement, l'ensemble des contraintes et des obstacles à la chaîne de distribution des engrais et des intrants doit être levé et les mesures protectionnistes annulées.

Troisièmement, il convient d'encourager le strict respect des obligations découlant du droit international humanitaire et de rappeler à toutes les parties à un conflit que les biens indispensables à la survie des civils doivent être respectés et protégés.

Quatrièmement, il est essentiel de prévoir et de fournir une assistance technique aux groupes les plus vulnérables aux conflits dans le cadre des chaînes de valeur des systèmes alimentaires. Je pense notamment aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées.

Le Mozambique demande au Conseil de sécurité de tout mettre en œuvre pour parvenir à une cessation des hostilités dans tous les conflits qui continuent de faucher des vies humaines à travers le monde. Il est de notre devoir, en vertu de la Charte des Nations Unies, de délivrer les civils innocents du fléau de la guerre et des situations persistantes de faim et de famine. Nous exhortons les États Membres à mobiliser tous les moyens et toutes les ressources possibles pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité. Nous estimons qu'il s'agit là de bases solides pour promouvoir et renforcer la sécurité alimentaire mondiale.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M<sup>me</sup> Ghelani, M. Miliband et M<sup>me</sup> Salem de leurs exposés.

La question de l'alimentation touche aux moyens de subsistance et à la sécurité des populations. Elle est complexe et sensible. Elle est étroitement liée aux chaînes d'approvisionnement et de production et a de vastes répercussions. Et elle représente l'un des enjeux mondiaux les plus anciens et les plus récurrents. Le Conseil de sécurité attache une grande importance à cette question et a pris des mesures concrètes à cet égard sur différents plans, notamment en adoptant la résolution 2417 (2018), qui énonce des exigences claires en matière de protection des civils, de préservation des installations agricoles et d'amélioration de l'accès humanitaire en période de conflit armé. La communauté internationale doit œuvrer de concert pour encourager l'application effective des résolutions pertinentes du Conseil, respecter le principe du règlement politique des différends et briser le cercle vicieux des conflits et de la famine.

À l'heure actuelle, la sécurité alimentaire mondiale ne cesse de se détériorer. Les données tirées des rapports de l'ONU et les situations décrites par les intervenants d'aujourd'hui sont choquantes et inquiétantes. La Chine est favorable à ce que les organismes des Nations Unies mettent à profit leurs compétences professionnelles et leur rôle de coordination pour mobiliser la communauté internationale, en particulier les pays développés, afin d'accroître l'aide humanitaire et de combler le déficit de financement de l'action humanitaire mondiale, de sorte à répondre aux besoins pressants des populations dans les pays concernés. Pour s'attaquer à ces problèmes urgents et régler une fois pour toutes la crise alimentaire, il faut

absolument se concentrer sur les causes profondes et procéder à des examens systématiques. Les principales victimes de la crise alimentaire sont, sans exception, les populations des pays en développement. L'insécurité alimentaire découle essentiellement d'un développement insuffisant et déséquilibré à l'échelle mondiale et constitue une manifestation concrète des écarts de développement entre le Nord et le Sud. Elle est étroitement liée aux systèmes injustes et déraisonnables de production alimentaire, de commerce et de gouvernance internationale qui existent depuis bien longtemps.

La communauté internationale doit saisir l'occasion offerte par le Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra en septembre, et le Sommet de l'avenir, qui aura lieu l'année prochaine, pour s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes, améliorer les règles et les règlements et prendre des mesures globales pour atteindre dans les délais impartis l'objectif no 2, qui vise à éliminer la faim d'ici à 2030. À cet effet, je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, nous devons définir clairement la notion de sécurité commune, car les causes de la crise alimentaire sont complexes et liées à d'autres questions de sécurité traditionnelles et non traditionnelles. En l'absence d'efforts pour assurer la sécurité commune de la communauté internationale, il sera difficile de parvenir à une sécurité alimentaire durable. Nous devons promouvoir une perception commune, globale, coopérative et durable de la sécurité, rester attachés au règlement pacifique des différends, prôner le dialogue et relever les défis tels que l'insécurité alimentaire dans un esprit d'unité et dans une perspective gagnant-gagnant. Nous devons nous opposer fermement aux sanctions et mesures unilatérales qui portent atteinte à la sécurité alimentaire internationale et à la coopération mondiale, telles que le découplage et la rupture des chaînes d'approvisionnement, la perturbation des marchés et la neutralisation des entreprises d'autres pays. La Chine exhorte les pays concernés à renoncer sans délai à ces pratiques, qui ne reposent sur aucun fondement juridique et sont contraires à l'esprit d'équité et de justice.

L'Initiative de la mer Noire et le mémorandum d'accord sur les exportations de céréales et d'engrais russes ont eu des effets positifs sur le maintien de la sécurité alimentaire mondiale, et la possibilité de rétablir ces accords reste ouverte. La Chine espère que les parties concernées intensifieront le dialogue et les consultations et feront des compromis en vue de trouver une solution équilibrée aux préoccupations légitimes de chacune d'entre elles et de relancer dans les plus brefs délais les exportations

de denrées alimentaires et d'engrais en provenance de la Russie et de l'Ukraine. La Chine appuie les efforts que le Secrétaire général et d'autres parties prenantes continuent de déployer à cette fin.

Deuxièmement, les écarts de développement entre le Nord et le Sud doivent être rapidement comblés. Le développement durable est la garantie la plus fondamentale permettant d'instaurer une sécurité alimentaire commune. La communauté internationale doit aborder la question de l'insécurité alimentaire dans le contexte de la coordination des politiques macroéconomiques et du développement durable et saisir les occasions qui se présentent cette année, comme le Sommet sur les objectifs de développement durable et la réunion-bilan à l'échelle des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, pour faire le point sur la situation. La communauté internationale doit entendre la voix des pays en développement, chercher à renforcer le dialogue et la coordination entre le Nord et le Sud et mobiliser davantage de ressources en faveur du développement afin de créer de plus grandes synergies. Nous devons œuvrer avec diligence pour aider les pays en développement qui en ont besoin à régler leurs problèmes liés à l'agriculture, aux zones rurales et à l'exploitation agricole, dans le but de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et d'accroître leur production alimentaire et leur autosuffisance.

Les pays développés doivent mettre fin aux subventions agricoles déraisonnables et adopter des politiques monétaires responsables afin de réduire les effets de l'inflation importée et des fluctuations des taux de change, entre autres facteurs, sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement, tout en s'efforçant de respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Ils doivent également s'abstenir de recourir à des verrous technologiques et de bâtir de petites cours entourées de hauts murs. Nous devons au contraire accélérer les transferts de technologies, ainsi que l'application et le partage des connaissances dans des domaines tels que la biologie, le numérique et l'espace extra-atmosphérique, de manière à créer de meilleures conditions pour que les pays en développement renforcent leurs capacités et parviennent à un développement durable.

Troisièmement, il est indispensable d'améliorer le système de gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le marché céréalier international est depuis longtemps confronté à des problèmes comme le monopole exercé par les grands négociants en céréales sur la fixation des prix, les déséquilibres structurels dans

les chaînes de production et d'approvisionnement et la financiarisation des produits de base agricoles. Certains pays ont adopté sans discernement des mesures coercitives unilatérales, dressant ainsi de sérieux obstacles au développement agricole et économique des pays visés. La communauté internationale doit axer son attention sur ce type de problèmes persistants, qui compromettent la sécurité alimentaire mondiale, et s'employer très activement à les résoudre. Dans le cadre des préparatifs du Sommet sur les objectifs de développement durable et du Sommet de l'avenir, il sera essentiel d'examiner en détail les moyens d'améliorer la gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux institutionnel et réglementaire, en s'attachant à accroître la représentation et le pouvoir de décision des pays en développement. Des efforts doivent être faits pour lever les restrictions et les sanctions unilatérales sur la production et les exportations de denrées alimentaires et lutter contre la spéculation et le gonflement des prix, afin de mettre en place un système de chaîne d'approvisionnement sûr, stable, efficace, ouvert, inclusif et mutuellement bénéfique, ainsi qu'un ordre commercial international plus équitable et plus raisonnable pour les denrées alimentaires.

Les actes en disent plus que les mots. La Chine contribue au maintien de la sécurité alimentaire mondiale en prenant des mesures préventives. Elle a proposé des initiatives de développement à l'échelle planétaire et une initiative internationale de coopération au service de la sécurité alimentaire, qui vise un renforcement de la coopération concrète en ce qui concerne la nourriture. Nous apportons une assistance aux pays en développement sous la forme de financements et de technologies, ainsi qu'en matière d'accès aux marchés, afin d'améliorer leur production alimentaire, le stockage de leurs denrées et leurs capacités de réduction des pertes. La Chine coopère avec plus de 140 pays et régions dans le domaine de l'agriculture, fournit plus d'un millier de technologies agricoles différentes aux pays en développement et a déjà formé plus de 14 000 spécialistes à la technologie du riz hybride, au profit de plus de 80 pays en développement. Nous dispensons également une aide alimentaire d'urgence aux pays qui en ont besoin. Nous sommes prêts à travailler avec d'autres pays pour accroître encore notre contribution à la sécurité alimentaire mondiale grâce à une amélioration des échanges et de la coopération.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival (France)** : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, et à remercier les États-Unis pour l'organisation de ce débat public sur un sujet aussi important, dans le prolongement de la séance qui avait été organisée par la présidence britannique

du Conseil le 17 juillet (voir S/PV.9380), à laquelle la Ministre française de l'Europe et des affaires étrangères avait participé. Je remercie également chacune et chacun des intervenants pour leurs exposés édifiants.

L'année 2022 a été une année noire pour la sécurité alimentaire et, après le retrait russe de l'Initiative de la mer Noire, nous pouvons nourrir les pires craintes pour les prochains mois. Cette crise aiguë touche le monde entier, mais elle frappe très sévèrement les pays les plus vulnérables et les plus pauvres.

Je voudrais commencer par ce point. La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine continue d'aggraver une situation déjà extrêmement préoccupante, qui est causée à la fois par la multiplication des conflits armés, par les impacts des changements climatiques, par l'érosion de la biodiversité et par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La Russie est directement responsable de l'aggravation de cette crise multifactorielle. Sourde aux efforts du Secrétaire général et de la Turquie, elle a mis fin de manière unilatérale et brutale à l'Initiative de la mer Noire, qui permettait d'acheminer des céréales vers 45 pays et vers les populations vulnérables, y compris via une aide humanitaire du Programme alimentaire mondial. Elle permettait de stabiliser les cours mondiaux et d'éviter les pénuries. En privant les céréales ukrainiennes d'un accès aux marchés mondiaux, en bloquant la navigation en mer Noire, la Russie menace directement la sécurité alimentaire mondiale et l'approvisionnement des pays les plus touchés. Elle cherche ainsi à détruire les capacités de production et d'exportation ukrainiennes, y compris en bombardant les infrastructures portuaires et les terminaux céréaliers, en violation complète du droit international.

Son objectif est d'asphyxier le système agricole ukrainien, non seulement pour réduire les revenus de l'Ukraine, mais également pour s'arroger une position dominante sur les marchés et servir ses propres intérêts économiques, ceux de ses entreprises agricoles. La hausse du prix des céréales qu'elle entend provoquer se ferait à son profit mais au détriment de l'ensemble des autres pays. Après avoir exercé un chantage inacceptable au renouvellement de l'Initiative de la mer Noire, la Russie ajoute donc au cynisme l'irresponsabilité dans son instrumentalisation de la crise alimentaire mondiale. La Russie doit cesser de faire de la faim une arme de guerre.

La réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition est la responsabilité de tous. La France est pleinement engagée dans ce combat. Elle a pris immédiatement l'initiative pour contribuer à la réponse à la crise alimentaire mondiale, en lançant plusieurs initiatives, notamment la

Food and Agriculture Resilience Mission (FARM) et l'opération « Sauvetage des récoltes ». Nous avons ainsi mobilisé plus de 900 millions d'euros pour l'aide d'urgence alimentaire, la résilience agricole et le développement des systèmes agricoles des pays les plus vulnérables, dont 160 millions d'euros au bénéfice du Programme alimentaire mondial, soit un doublement par rapport à l'année 2021. Je rappelle que, dans le même temps, la Russie a divisé par deux, en 2022, sa contribution au Programme, qu'elle prive de surcroît du blé ukrainien.

Avec nos partenaires européens, nous appuyons les corridors de solidarité qui ont été mis en place par l'Union européenne. Ils ont permis d'acheminer 41 millions de tonnes de produits céréaliers hors d'Ukraine depuis le mois de mars 2022. Ils sont à ce jour la seule voie d'acheminement de céréales ukrainiennes et nous entendons les renforcer. La France continuera d'être à l'initiative dans les prochains mois et accueillera la première réunion mondiale de la Coalition pour l'alimentation scolaire, à Paris, au mois d'octobre. Cette coalition se donne pour objectif de permettre à chaque enfant de bénéficier d'au moins un repas sain et nutritif par jour, ce qui représente à la fois un filet de protection sociale et un levier pour favoriser la fréquentation scolaire. Elle accueillera également le prochain sommet Nutrition pour la croissance.

Alors que l'insécurité alimentaire atteint des niveaux inédits, le respect du droit international humanitaire est un impératif pour permettre l'acheminement de l'aide aux populations dans le besoin. La France rappelle que le fait d'affamer délibérément des civils est constitutif de crime de guerre. Ce crime ne doit pas rester impuni.

L'aide humanitaire doit pouvoir être acheminée de manière sûre, rapide et sans entrave à l'ensemble des personnes dans le besoin. Comme l'ensemble des intervenants nous l'ont rappelé, l'accès de l'aide est clef et critique pour tous les pays les plus à risque de famine.

La France voudrait également appeler aujourd'hui à ce que les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire et alimentaire pour la population du Haut-Karabakh, à travers le corridor de Latchine, soient levées, ainsi que les entraves à la circulation, conformément à l'ordonnance de la Cour internationale de Justice du 22 février dernier.

À l'heure où l'espace humanitaire se réduit, la France réitère son plein et entier soutien à l'ensemble des acteurs de l'action humanitaire dans l'exercice de leurs difficiles missions. La France soutient la déclaration présidentielle portée par les États-Unis et les en remercie (S/PRST/2023/4).

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué le présent débat, et je remercie les intervenants de leurs exposés utiles.

L'Équateur se rallie à la déclaration qui sera faite par la délégation irlandaise au nom du Groupe des Amis de l'action contre les conflits et la faim, que nous coprésidons.

Qu'en a-t-il coûté au Conseil de sécurité d'adopter la résolution 2417 (2018) sur la faim et les conflits ? Aujourd'hui, c'est un bon outil d'alerte et d'intervention rapides. La semaine dernière, nous avons tenu un dialogue interactif informel pour discuter de la note d'avertissement concernant les risques encourus en matière de sécurité alimentaire au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et en Haïti. Nous espérons que la séance d'aujourd'hui servira de caisse de résonance pour mobiliser efforts et moyens auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, des acteurs humanitaires et des donateurs afin de remédier aux crises dans ces pays. Cependant, que pouvons-nous faire de plus, en tant que Conseil de sécurité ? Nous ne prétendons pas qu'il existe une solution générique applicable à tous les États, mais la paix et la stabilité sont des conditions essentielles.

Dans le cas d'Haïti, avec l'adoption de la résolution 2692 (2023) du 14 juillet, nous avons fait nôtres les grandes recommandations de l'OCHA. Le Conseil a exhorté tous les acteurs pertinents, notamment ceux qui ont la capacité d'influencer les groupes armés, à agir pour cesser de bloquer les routes nécessaires au ravitaillement des marchés locaux, et de dégrader les sources d'alimentation, notamment les cultures et le bétail, ainsi que les fournitures médicales. Le besoin d'un accès humanitaire en toute sécurité, rapide et sans entrave a également été pris en compte. Nous accueillons avec satisfaction l'adoption de la déclaration présidentielle (S/PRST/2023/4) de ce jour, qui reprend également ces recommandations. Bien sûr, nous espérons qu'elles bénéficieront de l'appui requis pour leur mise en œuvre sur le terrain. Le déploiement d'une force spécialisée en renfort de la Police nationale d'Haïti permettra de favoriser ces efforts. La sécurité est indispensable, mais elle ne saurait suffire. Par conséquent, parallèlement, nous devons promouvoir l'application d'autres stratégies appelant la coopération des donateurs pour Haïti dans la sphère socioéconomique.

Sachant que depuis 2022, plus de 250 millions de personnes souffrent de faim sévère dans un tiers des États Membres de l'ONU, il est essentiel pour nous de

mettre l'accent sur la sécurité alimentaire, et ce d'autant plus que la majorité des cas sont liés à des situations de crise et de violence armée. Nous rappelons que toutes les parties ont l'obligation de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir le bon fonctionnement des systèmes et des marchés alimentaires, et pour protéger les installations de production, de stockage et de distribution des denrées alimentaires, ainsi que l'approvisionnement en eau. Le Conseil doit garantir le respect de la résolution 2573 (2021) sur la protection des biens essentiels, dont l'Équateur s'est porté coauteur en 2021. Aussi, nous insistons sur l'interdiction d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de rendre hors d'usage le matériel agricole et les cultures. Nous condamnons l'utilisation de la famine comme tactique de guerre et tout blocus ou toute agression visant ceux qui fournissent une assistance humanitaire.

On sait que près de 25 000 personnes meurent chaque jour de faim, mais combien ont dû mourir de faim aiguë ces cinq dernières années ? Combien de personnes sont mortes par manque de nourriture depuis les débats du Conseil tenus en mars 2021 (voir S/2021/250) ou en mai 2022 (voir S/PV.9036) ? Combien de personnes sont mortes depuis le débat sur la protection des civils (voir S/PV.9327), il y a tout juste trois mois, et depuis le début de cette séance ? Nous devons aussi pouvoir nous demander combien de vies ont été sauvées grâce à l'ONU et au Conseil, et ce que nous faisons pour prévenir le risque de famine dans un nombre encore plus grand de pays. En avril 2022, l'Équateur a organisé la conférence régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en raison des inquiétudes suscitées par l'augmentation de la faim et de l'insécurité alimentaire dans notre région et dans le monde.

Nous réaffirmons la nécessité de rétablir l'Initiative de la mer Noire, et d'en lancer d'autres pour prévenir une insécurité alimentaire mondiale. Il ne faut pas imposer de restrictions au commerce d'engrais, de semences et d'intrants agricoles.

Nous devons encourager tous les organes et institutions du système des Nations Unies et les États Membres à intensifier leurs efforts pour tourner la page d'une époque où les dépenses militaires ont atteint 2 000 milliards de dollars et où l'humanité gaspille un tiers de la nourriture qu'elle produit, tandis que des enfants mangent de la terre et de la boue.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité. Je

remercie la présidence des États-Unis d'avoir porté à nouveau la question de l'insécurité alimentaire devant le Conseil, à la suite de la résolution 2417 (2018). Je tiens également à remercier Reena Ghelani, David Miliband et Navyn Salem d'avoir fait bénéficier le Conseil de leur expertise et, surtout, d'avoir présenté des propositions d'action.

Comme nous l'avons tous entendu, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë est passé de 193 millions en 2021 à plus d'un quart de milliard de personnes aujourd'hui, principalement à cause des conflits. La semaine dernière, le Conseil s'est réuni pour discuter de l'avertissement lancé par l'ONU sur la détérioration rapide de la sécurité alimentaire au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et en Haïti. Le message était clair : c'est maintenant que nous devons agir pour éviter que la situation ne se détériore davantage. Dans cet esprit, je souhaite me joindre à d'autres pour mettre l'accent sur les mesures à prendre et en proposer trois. Elles recoupent celles qui ont été proposées par d'autres au cours de notre débat, et en particulier celles proposées par la Coordinatrice des Nations Unies pour la prévention de la famine et la réponse.

Premièrement, le Conseil doit prendre des mesures concertées pour s'attaquer aux facteurs de conflit et investir dans une paix inclusive et durable. Le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général appelle à renouveler la coopération multilatérale et à placer les femmes, qui sont particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire, au centre des initiatives de paix. En Afghanistan, si elles ne peuvent pas supporter de voir leurs enfants mourir, certaines mères doivent faire un choix terrible : vendre leurs enfants ou mourir de faim. Les Congolaises qui vivent dans les camps de déplacés sont contraintes de se prostituer pour pouvoir acheter de la nourriture.

Deuxièmement, nous demandons aux parties à un conflit de respecter le droit international humanitaire et de permettre aux travailleurs et travailleuses humanitaires d'accéder rapidement et sans entrave aux personnes dans le besoin. Au Soudan et en Somalie, les communautés affamées sont prises au piège des combats et les humanitaires ne peuvent pas les atteindre pour leur apporter des denrées alimentaires. Le droit international humanitaire est notre meilleure défense contre la faim dans les situations de conflit armé et ceux qui le violent doivent rendre des comptes.

Enfin, nous devons protéger les systèmes alimentaires mondiaux. L'Initiative de la mer Noire a permis d'écouler près de 33 millions de tonnes de céréales sur les marchés mondiaux. La décision de la Russie de mettre fin à cette initiative a fait grimper les prix des



denrées alimentaires, frappant ainsi les populations les plus affamées du monde. La proposition de la Russie de donner 50 000 tonnes de céréales à chacun des six pays ne fera pas baisser les prix des céréales et n'aidera pas les personnes confrontées à la famine dans d'autres pays. Ce geste inadéquat est loin de régler le problème mondial créé par la Russie. Je tiens à être claire. Les sanctions du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Union européenne ne visent pas les denrées alimentaires ni les engrais. Elles visent la machine de guerre russe. Comme l'a dit le Président sud-africain, M. Ramaphosa, la mer Noire doit être ouverte à tous. Nous demandons à la Russie de réintégrer immédiatement l'Initiative de la mer Noire. Nous savons ce qu'il faut faire pour arrêter la montée en flèche de la faim. Passons maintenant à l'action.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie la Coordonnatrice des Nations Unies pour la prévention de la famine et la réponse, M<sup>me</sup> Reena Ghelani, de son exposé. Nous avons également écouté les représentants des organisations non gouvernementales à qui les États-Unis ont proposé d'intervenir.

Le thème de la séance d'aujourd'hui, la lutte contre la faim, est sans aucun doute extrêmement important. La Russie, comme l'Union des Républiques socialistes soviétiques avant elle, a fait de cette question une priorité, et historiquement non seulement en relation avec des conflits spécifiques, mais dans le contexte plus large de la lutte pour les droits socioéconomiques. Dans de nombreuses régions du monde, on se rappelle avec gratitude des efforts fournis par l'Union soviétique dans ce domaine. Nous sommes heureux que nos collègues occidentaux commencent également à réfléchir à cette question, mais malheureusement, comme le montrent clairement les déclarations que nous avons entendues, leur intérêt est purement opportuniste. La menace de la faim dans le monde ne les préoccupe que depuis peu et uniquement dans la mesure où ils pensent qu'elle peut être exploitée pour vilipender la Russie.

En outre, il nous semble évident que de nombreuses crises alimentaires, en particulier les plus sévères, sont directement ou indirectement causées par les actes des États-Unis et de leurs alliés ou sont les conséquences de leurs politiques de longue date. À titre d'exemple, l'Afghanistan, auquel notre collègue britannique a fait référence, peine à s'extirper des griffes de la faim et de la pauvreté depuis maintenant plus de 20 ans, en raison des expériences de la coalition dirigée par les États-Unis visant à démocratiser, à la manière occidentale, ce pays profondément traditionnel. Bien que nos collègues, les

membres occidentaux du Conseil de sécurité, n'aient pas eu le courage de désigner ouvertement les causes profondes des crises alimentaires et autres dans des pays tels que l'Iraq, la Libye et la Syrie, nous savons tous et toutes pertinemment qu'elles sont le résultat des interventions illégales des États occidentaux. Dans le cas de la Syrie, qui était autrefois un grenier à blé pour nombre de ses voisins, les États-Unis continuent d'occuper de larges pans du territoire et de voler le pétrole, les céréales et d'autres ressources naturelles.

Quoi qu'il en soit, je propose de commencer par examiner les causes profondes des menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire, à propos desquelles nos collègues occidentaux gardent pudiquement le silence. L'ONU estime que, techniquement, le monde ne souffre pas d'une pénurie alimentaire aiguë. En d'autres termes, le problème n'est pas le manque de nourriture. La production alimentaire mondiale est suffisante. Le problème est sa distribution inéquitable, avec un Occident qui accumule des stocks excédentaires et des pays en développement qui connaissent un déficit. La deuxième raison a trait à ce que les économistes qualifient d'environnement des prix alimentaires. Pour dire les choses simplement, il est rentable pour les plus grands producteurs de produits agroindustriels de maintenir des prix élevés. Je fais ici référence aux quatre grands, comme on les appelle, que sont les sociétés américaines Archer Daniels Midland, Bunge et Cargill, et la société néerlandaise Louis Dreyfus, qui représentent entre 75 et 90 % des échanges mondiaux au sein du complexe agroindustriel. Au cours de l'exercice 2022, la société Cargill a, à elle seule, augmenté ses ventes de 23 % pour atteindre le chiffre de 165 milliards de dollars, affichant un bénéfice net record de 5 milliards de dollars.

Nous devrions nous demander pourquoi, tandis que le complexe agroindustriel occidental engrange des superprofits, la menace de la famine frappe le plus durement les pays en développement dont la population ne cesse de croître. Pourquoi leurs économies sont-elles incapables d'y faire face ? La réponse est très simple : par le passé, les colonialistes occidentaux les ont délibérément façonnés pour en tirer le maximum de bénéfices au profit de la métropole, et non pour qu'ils soient en mesure de nourrir leurs populations. Une spécialisation agricole axée sur la monoculture leur a été imposée, si bien qu'aujourd'hui, leurs exportations se limitent souvent à un ou deux types de produits. Cette structure économique les rend extrêmement sensibles aux fluctuations des prix sur les marchés alimentaires mondiaux, dont l'instabilité actuelle est imputable au fait que, dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les États occidentaux se sont empressés de sauver leurs économies,

sans se soucier le moins du monde de l'incidence que leurs interventions irréfléchies dans les secteurs financier, économique, énergétique et autres auraient sur des acteurs plus vulnérables de l'économie mondiale.

Il y a un an, en réponse aux appels de l'ONU, nous avons mis de côté nos réserves et accepté un accord céréalier. Mais là encore, les pays occidentaux ont réussi à retourner la situation en leur faveur. L'un des deux volets de l'accord, l'Initiative de la mer Noire, a très rapidement perdu son caractère humanitaire pour devenir commercial. En fin de compte, seuls 3 % des céréales exportées ont été acheminés vers les pays dans le besoin, la plus grande partie aboutissant dans les pays occidentaux. Est-ce là ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord ?

La duplicité de nos anciens partenaires occidentaux s'est manifestée encore plus nettement dans leur arrogante réticence à exécuter le deuxième volet de l'accord sur les céréales, à savoir le mémorandum d'accord entre la Russie et l'ONU relatif à la fourniture de produits alimentaires et d'engrais russes sur les marchés mondiaux. Et ce, bien que la Russie représente 20 % du marché mondial du blé, contre moins de 5 % pour l'Ukraine. Cela signifie que la Russie contribue de manière considérable à la sécurité alimentaire mondiale et qu'elle est une fournisseuse internationale solide et responsable de produits agricoles, sans oublier le rôle exceptionnel joué par les engrais russes dans la sécurité alimentaire mondiale.

À la lumière de ces faits évidents, les pays occidentaux auraient tout intérêt à veiller à ce que les céréales et les engrais russes parviennent sans encombre aux pays qui en ont besoin. Toutefois, cela ne fait pas partie des plans de nos collègues occidentaux, comme vous l'avez confirmé sans ambiguïté avant-hier, Madame la Présidente. Peut-on dès lors parler d'une quelconque volonté de la part de votre pays de s'attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire internationale ? Tout ce qui vous anime, c'est le désir de punir la Russie et vos rêves chimériques de lui infliger une défaite stratégique. Vous ne vous souciez pas du tout des intérêts des pays du Sud, contrairement à nous. J'insiste donc une fois de plus sur le fait que si tous les problèmes que nous avons soulevés publiquement, y compris dans cette salle, concernant la mise en œuvre du mémorandum entre la Russie et l'ONU sont résolus, nous serons disposés à prendre de nouveau part à l'Initiative de la mer Noire.

Aujourd'hui, les délégations occidentales nous ont littéralement inondés de chiffres sur l'aide humanitaire qu'elles ont apportée aux pays en développement. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger si cela suffit à compenser les dommages causés par des siècles de politiques

coloniales cruelles fondées sur le pillage des ressources naturelles et l'exploitation des populations, mais plutôt aux États qui en ont souffert.

L'aide des pays occidentaux est-elle importante ou faible ? Il est mal venu de compter l'argent des autres, mais il est difficile de ne pas remarquer que le montant de l'aide fournie par les États-Unis et leurs alliés aux pays du Sud n'est pas comparable à ce que l'Occident a dépensé en armements en moins de deux ans dans le cadre de la guerre par procuration qu'il mène contre la Russie, jusqu'au dernier Ukrainien. Selon les estimations les plus prudentes, ce montant s'élève à 80 milliards d'euros, alors que le total des fonds alloués à l'Ukraine atteint 165 milliards d'euros. Or, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a sollicité 55,2 milliards de dollars auprès des donateurs pour financer l'ensemble de ses opérations humanitaires en 2023, mais seuls 24,8 % de ce montant ont été financés à ce jour. On peut imaginer tout le bien qui pourrait être apporté au monde si les États-Unis et leurs alliés se montraient aussi prompts à dépenser de l'argent pour l'aide au développement qu'à soutenir des guerres dans le monde entier.

Je voudrais maintenant appeler l'attention sur un autre point : malgré tous leurs slogans bienveillants, l'aide des donateurs des pays occidentaux n'est pas désintéressée et est toujours soumise à des conditions politiques préalables. La situation du mécanisme humanitaire transfrontière en Syrie en est un exemple clair : en substance, les États occidentaux exercent sur le peuple syrien un chantage manifeste en vue d'obtenir un changement de pouvoir. Les menaces que nous entendons actuellement de la part de M. Josep Borrell Fontelles et des dirigeants du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis de suspendre toute aide au Niger en sont un autre exemple. La population a-t-elle soudainement cessé de mourir de faim après le coup d'État ? En d'autres termes, il ne fait aucun doute que l'ensemble de cette aide humanitaire n'est utilisée par l'Occident que comme un outil de contrôle sur les États qui sont contraints d'y avoir recours. Les besoins de la population ne sont pas pris en compte.

À mes collègues des pays en développement, je dirai de ne pas s'y tromper : les habitudes et les méthodes des anciens colonisateurs n'ont pas évolué, seule leur présentation a changé. Pour chaque dollar prétendument dépensé en aide, ils exigeront une rétribution sous forme de souveraineté et d'indépendance politique. De nombreux États d'Afrique en ont déjà fait l'expérience et ne veulent pas se soumettre à une telle approche. M. Borrell Fontelles en perd le sommeil dans son jardin d'Éden, puisqu'il a soudainement décrété

aujourd'hui qu'en vendant des céréales à bas prix, la Russie rendait d'une certaine manière ses acheteurs dépendants. Je ne commenterai pas la logique perverse du chef de la diplomatie de l'Union européenne. Je dirai simplement que les faits ne sont pas en sa faveur.

La Russie n'a jamais considéré l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique latine comme un espace d'extraction de profits. Malgré tous les obstacles érigés par les États-Unis et leurs alliés, nous avons aidé, nous aidons encore et nous continuerons d'aider gracieusement les populations dans le besoin dans le monde entier. Nous avons construit et continuerons de construire des usines, des écoles, des hôpitaux et des universités afin que ces populations puissent exploiter leurs ressources naturelles pour créer des biens à valeur ajoutée, au lieu d'exporter des matières premières, et que leurs jeunes puissent rester chez eux, au lieu de quitter leurs pays en masse.

Nous avons conscience de l'importance que revêt la fourniture ininterrompue de denrées alimentaires aux pays africains. Celle-ci est importante pour le développement socioéconomique et pour le maintien de la stabilité politique. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière aux expéditions de blé, d'orge, de maïs et d'autres céréales destinées à nos amis africains, notamment par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial.

L'année dernière, les échanges de produits agricoles entre la Russie et les pays africains ont augmenté de 10% et se sont élevés à 6,7 milliards de dollars, tandis qu'entre janvier et juin de cette année, ils ont déjà connu une hausse record de 60%. La Russie a exporté 11,5 millions de tonnes de céréales vers l'Afrique en 2022, et rien qu'au cours des six premiers mois de cette année, nous en avons déjà exporté près de 10 millions de tonnes. Je tiens à souligner que toutes ces opérations ont eu lieu malgré les sanctions unilatérales illégales imposées à nos exportations, qui entravent gravement l'approvisionnement en denrées alimentaires russes et posent des difficultés en matière de transport, de logistique, d'assurance et de paiements bancaires.

En outre, comme annoncé au récent Sommet Russie-Afrique, nous pourrions fournir gratuitement au Burkina Faso, à la République centrafricaine, à l'Érythrée, au Mali, à la Somalie et au Zimbabwe 25 000 à 50 000 tonnes de céréales au cours des mois à venir, et nous garantirons également la livraison gratuite de ces produits.

Je rappelle également que nous sommes prêts à faire don d'engrais minéraux aux pays les plus pauvres qui en ont besoin. Sur les 262 000 tonnes de ces engrais, qui sont actuellement bloquées dans les ports européens, seules deux

cargaisons ont été expédiées jusqu'à présent : 20 000 tonnes vers le Malawi et 34 000 tonnes vers le Kenya. Le reste demeure entre les mains des États européens, malgré le fait qu'il s'agit d'une action purement humanitaire à laquelle aucune sanction ne devrait par principe s'appliquer.

Nous pensons que la grande majorité des pays, y compris les pays africains, où l'on observe actuellement une tendance très inquiétante en matière de sécurité alimentaire, disposent de suffisamment de terres fertiles. En d'autres termes, ils disposent de la base nécessaire pour consolider leur souveraineté alimentaire, qui doit être renforcée non pas par l'aide humanitaire, mais par l'exécution de projets dans le domaine du développement durable de manière générale et le transfert des technologies nécessaires, d'engrais et de semences résistantes aux intempéries. Nous sommes convaincus qu'avec l'utilisation de technologies agricoles appropriées et une bonne organisation de la production agricole, l'Afrique pourra, à l'avenir, non seulement se nourrir et assurer sa sécurité alimentaire, mais aussi devenir exportatrice de divers types de denrées alimentaires.

Pour sa part, la Russie est prête à partager ses connaissances spécialisées en matière de production agricole avec les États africains et d'autres pays en développement intéressés et à contribuer à l'implantation de technologies de pointe dans ces pays. Contrairement aux néocolonialistes occidentaux, nous voulons la mise en place d'un système de distribution des ressources plus équitable, afin que les pays en développement ne dépendent pas éternellement de l'aide humanitaire occidentale assortie de conditions politiques, qui n'est rien d'autre que pur chantage, de manière à ce qu'ils relèvent les défis de la période de transition et bâtissent des économies fortes, durables et autosuffisantes, qui contribueront à garantir la stabilité sociale et le bien-être des populations, c'est-à-dire qu'elles seront entièrement libres d'exercer leur souveraineté en prenant toutes les décisions de politique intérieure et étrangère. La Russie est prête à les aider à cet égard de toutes les manières possibles.

Nous prenons acte des travaux effectués par nos collègues américains en préparation de la séance d'aujourd'hui afin de convenir d'une déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité sur la faim et les conflits. Bien que le document n'inclue pas toutes les dispositions que nous avons proposées, nous avons estimé que, dans un esprit de compromis, nous pouvions l'appuyer. Par exemple, les conséquences des mesures restrictives et des sanctions unilatérales illégitimes, qui ont une incidence négative directe sur la sécurité alimentaire dans le monde, n'ont pas été prises en compte dans le document. Il aurait également été opportun de rappeler le paragraphe 3 de l'article 54 du Protocole additionnel I aux

Conventions de Genève de 1949, selon lequel les interdictions d'attaquer ou de détruire des infrastructures agricoles ne s'appliquent pas si ces infrastructures sont utilisées par une partie adverse pour la subsistance des seuls membres de ses forces armées ou comme appui direct d'une action militaire.

Au cours du débat d'aujourd'hui, le représentant du Venezuela prendra la parole au nom du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies. Nous nous associons à cette déclaration, qui reflète mieux l'approche à adopter pour traiter les questions qui sont au cœur de notre séance d'aujourd'hui.

Pour terminer, je voudrais dire qu'étant donné l'importance énorme et évidente des produits alimentaires et des engrais russes pour le développement socioéconomique et la sécurité alimentaire des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, la balle est désormais dans le camp des États-Unis et de leurs alliés. Tant que les obstacles illégitimes créés artificiellement par l'Occident et qui nuisent aux opérateurs économiques russes dans la fourniture de produits agricoles ne seront pas levés, il ne sera guère possible de rétablir le fonctionnement normal des chaînes d'approvisionnement ni de régler d'autres problèmes liés à la sécurité alimentaire mondiale.

Les États-Unis et leurs alliés ont beau essayer de rejeter la faute sur la Russie, les faits ne parlent pas en leur faveur. Ils doivent donc décider ce qui est le plus important pour eux : les considérations géopolitiques ou la volonté d'aider le monde en développement. Dans le premier cas, nul besoin d'induire qui que ce soit en erreur, notamment en organisant des débats comme celui d'aujourd'hui ou en rédigeant de beaux documents conjoints. Nous avons besoin d'actes, pas de paroles.

Nous restons prêts à participer aux efforts conjoints visant à renforcer la sécurité alimentaire internationale. Les États-Unis et leurs alliés le sont-ils ? Nous en doutons fortement.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous les orateurs et oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de trois minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur microphone se mettra à clignoter au bout de trois minutes pour les inviter à conclure leurs observations.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arménie.

**M. Gevorgyan** (Arménie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les États-Unis d'avoir organisé ce

débat public sur un sujet aussi pertinent. Je remercie M<sup>me</sup> Reena Ghelani, Coordonnatrice des Nations Unies pour la prévention de la famine et la réponse, et les autres intervenants d'avoir présenté leurs vues sur les moyens de prévenir et de combattre la famine en renforçant la sécurité alimentaire dans les situations de conflit.

La famine a été utilisée à maintes reprises comme méthode de guerre et de génocide tout au long de l'histoire. Mais aujourd'hui, je ne vais pas rappeler des exemples du passé ni évaluer les risques futurs de famine dans le contexte des conflits. Je voudrais plutôt appeler l'attention du Conseil sur une situation qui se produit actuellement, une situation dans laquelle les gens ne savent pas s'ils pourront trouver aujourd'hui un substitut du lait maternel pour leurs bébés, une miche de pain pour leurs enfants ou des médicaments pour leurs proches gravement malades.

À l'heure où nous nous réunissons, la population du Haut-Karabakh est confrontée à une menace qui pèse sur son existence même en raison du blocus total imposé par l'Azerbaïdjan. Depuis plus de sept mois, l'Azerbaïdjan continue de bloquer le corridor de Latchine, un couloir humanitaire reliant le Haut-Karabakh au monde extérieur. Cette mesure illégale et inhumaine constitue une violation flagrante de l'ordonnance de la Cour internationale de Justice (CIJ) du 22 février, confirmée par l'ordonnance du 6 juillet, des normes du droit international humanitaire et de la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020.

L'arrêt complet de tout approvisionnement humanitaire par l'Azerbaïdjan depuis le 15 juin de cette année a entraîné une grave pénurie de denrées alimentaires, de fournitures médicales et d'autres biens essentiels, créant ainsi une véritable crise humanitaire. L'interruption de l'approvisionnement en électricité et en gaz paralyse les services sociaux et de santé ainsi que le système de transport, privant la population assiégée de ses droits humains fondamentaux.

Le blocus a des répercussions particulièrement désastreuses sur les groupes les plus vulnérables de la population. En raison du manque d'aliments essentiels et de vitamines, quelque 2 000 femmes enceintes, environ 30 000 enfants, 20 000 personnes âgées et 9 000 personnes handicapées luttent pour survivre dans des conditions de malnutrition, en l'absence de produits de base et de médicaments. En outre, l'Azerbaïdjan prend continuellement pour cible les civils qui travaillent dans le secteur agricole, ce qui confirme son intention manifeste d'affamer la population.

Ces signaux d'alerte ont déjà été transmis par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui reste la seule mission humanitaire internationale dans le Haut-Karabakh. Dans son communiqué de presse du 25 juillet dernier,

le CICR s'est déclaré préoccupé par les besoins humanitaires grandissants et a souligné qu'il n'était actuellement pas en mesure d'apporter une aide humanitaire à la population civile par le corridor de Latchine, tout en insistant sur le fait que ses convois d'aide humanitaire constituent une planche de salut pour la population de la région. Trois jours après cette communication, l'Azerbaïdjan a arrêté Vagif Khachatryan, un homme de 68 ans qui était transporté par le CICR du Haut-Karabakh vers l'Arménie pour y recevoir un traitement médical. L'arrestation d'une personne sous la protection du CICR dont le transfert avait été préalablement convenu avec l'Azerbaïdjan n'est pas seulement un acte perfide, c'est une obstruction soigneusement calculée à l'action menée par le CICR dans le Haut-Karabakh.

Pour répondre aux besoins des plus vulnérables de manière à sauver des vies, le Gouvernement arménien a décidé, le 26 juillet dernier, de livrer au Haut-Karabakh un lot d'environ 360 tonnes de produits de première nécessité, principalement des denrées alimentaires et des fournitures médicales. Nous avons demandé aux forces de maintien de la paix de la Fédération de Russie d'organiser l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, comme cela a été la pratique suivie au cours des derniers mois. Cependant, la cargaison humanitaire reste jusqu'à présent bloquée à l'entrée du corridor de Latchine en raison de l'obstruction de la partie azerbaïdjanaise qui refuse de la laisser passer.

La situation humanitaire désastreuse sur le terrain et les risques de propagation de la faim dans le Haut-Karabakh exigent une réponse efficace et rapide de la part de la communauté internationale afin de garantir l'application intégrale et inconditionnelle des décisions de la Cour internationale de Justice et le plein respect des droits humains et du droit international humanitaire. Nous espérons que la déclaration prononcée hier par le Secrétaire général, dans laquelle il a fait part de sa profonde préoccupation quant à la situation humanitaire et souligné la nécessité de mettre en œuvre les ordonnances de la Cour visant à assurer la libre circulation des personnes, des véhicules et des marchandises le long du corridor de Latchine, constituera une première étape vers une mobilisation totale de l'ONU sur le terrain. Cette mobilisation est plus que jamais nécessaire. Le coût de l'inaction est trop élevé pour que celle-ci se prolonge, et l'atrocité criminelle perpétrée au moyen de la famine peut et doit être évitée et stoppée.

Nous appelons l'ONU et le Conseil de sécurité à adopter d'urgence des mesures afin de faire en sorte que l'Azerbaïdjan respecte pleinement les obligations juridiquement contraignantes qui lui incombent en vertu des ordonnances de la Cour internationale de Justice et du droit

international humanitaire, de rétablir immédiatement la liberté de circulation le long du corridor de Latchine et d'assurer un accès humanitaire sûr et sans entraves au Haut-Karabakh pour les organismes des Nations Unies et le CICR.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Cuba.

**M. Peñalver Portal** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous nous associons à la déclaration qui sera prononcée par le représentant de la République bolivarienne du Venezuela, au nom du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies.

Lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, le chef historique de la Révolution cubaine, Fidel Castro Ruz, avait dénoncé les causes profondes des inégalités et de la faim en déclarant :

« Ce sont le capitalisme, le néolibéralisme, les lois d'un marché sauvage, la dette extérieure, le sous-développement et des échanges inégaux qui tuent autant de personnes à travers le monde ».

L'ordre international demeure profondément injuste et antidémocratique et il favorise l'exclusion, ce qui a provoqué une augmentation exponentielle de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité alimentaire. La crise mondiale multidimensionnelle que nous traversons actuellement a contribué à creuser le fossé entre le Nord, de plus en plus riche, et le Sud, de plus en plus pauvre et marginalisé. Le grand capital est à l'origine de la prolifération des politiques protectionnistes et des pratiques spéculatives, qui font grimper les prix des denrées alimentaires. Les modes de production et de consommation capitalistes irrationnels continuent de détruire l'équilibre écologique de la planète. Des milliards de dollars sont investis et gaspillés en dépenses militaires au lieu d'être consacrés à la protection de la vie et au développement durable.

Dans ce contexte complexe, on constate également une augmentation des mesures coercitives unilatérales et des blocus illégaux, comme celui imposé à Cuba. Le Gouvernement des États-Unis a fait de cette punition criminelle récurrente qui frappe des millions de personnes la pierre angulaire de sa politique étrangère, prenant des mesures visant à asphyxier l'économie de nombreux pays afin d'en tirer des avantages politiques. Le principal obstacle à la sécurité alimentaire du peuple cubain est le blocus économique, commercial et financier imposé au pays par le Gouvernement des États-Unis depuis plus de 60 ans et exacerbé par l'inscription frauduleuse de Cuba sur la liste arbitraire des États qui

soutiennent prétendument le terrorisme. Cette politique cruelle a des effets dévastateurs sur tous les secteurs de la vie dans notre pays et entrave notre développement socioéconomique et notre mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'embargo constitue une violation grave, flagrante et systématique des droits humains du peuple cubain, notamment de son droit à l'alimentation et au développement.

Le Conseil de sécurité, qui se compose d'un nombre limité de membres dont on peut difficilement dire qu'ils représentent la communauté internationale dans son ensemble, doit s'en tenir à son mandat et cesser de s'ingérer dans les questions qui ne relèvent pas de sa compétence. L'Assemblée générale est l'organe appelé à diriger l'action menée par la communauté internationale pour atteindre les buts énoncés dans l'objectif de développement durable n° 2, à savoir éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Il est urgent d'instaurer un ordre international juste, démocratique et équitable qui permettra d'éliminer les causes profondes de la pauvreté et de la faim et de promouvoir le développement durable pour tous les peuples, éliminant ainsi les facteurs potentiels de conflit qui ont une incidence sur la paix et la sécurité internationales. Il faut renforcer la coopération internationale, la solidarité et le multilatéralisme pour garantir la jouissance pleine et universelle du droit à l'alimentation et au développement. Cuba continuera de défendre fermement ces objectifs, aux côtés des pays du Sud.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Gerwel** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie les États-Unis d'avoir organisé le présent débat, qui est aussi important qu'opportun. La Pologne s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne.

Nous pensons qu'il est désormais crucial de mettre l'accent sur la famine et l'insécurité alimentaire mondiale engendrée par les conflits. La faim ne doit pas être une arme de guerre. Les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales ne doivent pas être prises en otage par des agresseurs pour atteindre leurs objectifs militaires. Comme il est indiqué dans le récent rapport interinstitutions de l'ONU intitulé *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*, les niveaux de faim dans le monde restent largement supérieurs à ceux d'avant la pandémie. Dans ce contexte, je voudrais tout d'abord aborder deux questions posées dans l'excellente note de cadrage (S/2023/560, annexe) présentée par les États-Unis

en amont de ce débat public, sur l'importance des mesures d'anticipation et le rôle des investissements pour remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire.

La communauté internationale doit se concentrer sur le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires locaux. Les pays qui peuvent augmenter leur propre production alimentaire et mettre en place leurs propres systèmes de distribution sont moins vulnérables face à l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits et les changements climatiques, qui aboutit finalement à la famine. Il faut favoriser les partenariats public-privé pour construire des infrastructures de transport et de stockage fiables. Ces actions sont entreprises dans le cadre de la stratégie « Global Gateway » de l'Union européenne et de l'Initiative des trois mers lancée par 12 pays d'Europe centrale. La Pologne s'est appuyée sur ces exemples pour proposer la résolution 77/282 de l'Assemblée générale, qui souligne le rôle essentiel des infrastructures résilientes dans la préservation de la fourniture de biens et de services essentiels.

Même si nous ne pouvons pas prévenir tous les nouveaux conflits ou mettre fin à ceux qui existent déjà, nous pouvons dès à présent commencer à lutter contre la crise de l'insécurité alimentaire. Il convient d'examiner les recommandations formulées par le Fonds monétaire international (FMI) à cet égard. Le FMI préconise, premièrement, d'assurer un appui rapide et adéquat aux personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire grâce à l'aide humanitaire du Programme alimentaire mondial et d'autres organismes, et d'adopter des mesures budgétaires nationales efficaces ; deuxièmement, de maintenir les échanges commerciaux, y compris au sein des régions, afin de permettre aux denrées alimentaires de circuler des zones excédentaires vers celles qui en ont besoin ; troisièmement, d'augmenter la production alimentaire et d'améliorer la distribution tout en accroissant le financement du commerce et en renforçant les chaînes d'approvisionnement ; et quatrièmement, d'investir dans une agriculture résiliente face aux changements climatiques.

Dix-huit mois après le lancement de l'agression de grande envergure de la Russie contre l'Ukraine, il ne fait aucun doute que la nourriture est redevenue une arme. En provoquant délibérément une crise alimentaire, la Russie a fait preuve de mépris à l'égard de la résolution 2417 (2018), qui condamne l'utilisation de la famine comme méthode de guerre. Nous dénonçons la décision prise par Moscou de se retirer de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, qui jouait un rôle stabilisateur pour la sécurité alimentaire mondiale. Cette décision participe selon nous d'une agression économique contre les pays du Sud et constitue une

preuve d'hypocrisie politique et de cynisme. La récente escalade des attaques russes contre les ports ukrainiens et le minage des couloirs maritimes utilisés pour le transport des céréales sont une nouvelle preuve de la détermination de la Russie à prolonger sa guerre d'agression à tout prix, y compris au détriment des populations les plus vulnérables face à la faim et à la malnutrition.

La Pologne est prête non seulement à prendre des mesures d'urgence, mais aussi à faciliter le renforcement des capacités pour améliorer la résilience des systèmes de production.

En 2022, nous avons soutenu le Programme alimentaire mondial afin d'atténuer la crise de la sécurité alimentaire dans les pays africains. Nous avons pris part à des initiatives de solidarité alimentaire. Outre les corridors de solidarité mis en place par l'Union européenne et l'Initiative de la mer Noire, nous avons appuyé le programme humanitaire « Grain from Ukraine » et annoncé le financement d'expéditions de céréales pour un montant de 20 millions d'euros.

Pour terminer, je tiens à rappeler que la protection des civils et la promotion du respect du droit international humanitaire sont des priorités de longue date pour la Pologne. Nous restons déterminés à contribuer aux mesures visant à protéger les civils en période de conflit armé et à nous attaquer aux crises mondiales de sécurité alimentaire.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie.

**M. Bendjama** (Algérie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, pour laquelle je vous souhaite plein succès. Je salue également notre collègue britannique ainsi que son équipe pour leur excellent travail le mois dernier.

Le sujet d'aujourd'hui est crucial, étant donné la montée de l'insécurité alimentaire aiguë à laquelle nous sommes confrontés dans le monde entier. Comme cela est souligné dans plusieurs rapports de l'ONU, des millions de personnes sont menacées de famine, alors que l'aide humanitaire nécessaire fait défaut. Le Secrétaire général l'a signalé récemment, si les tendances actuelles se poursuivent, près de 670 millions de personnes souffriront de la faim d'ici 2030. De plus, la situation varie d'une région à l'autre. L'Afrique est, de loin, la région la plus fragile. Nombre de ses habitants souffrent d'insécurité alimentaire, notamment dans le Sahel et la Corne de l'Afrique. Il s'agit d'une triste réalité, d'autant plus que le continent

africain pourrait devenir le grenier du monde s'il bénéficiait davantage d'investissements et de transferts de technologie. Tant le système des Nations Unies que les institutions financières doivent, pour remédier à cette situation, catalyser les efforts mondiaux et s'attaquer à ses causes profondes, à savoir le sous-développement, les changements climatiques et les conflits.

Nous sommes d'accord avec ce qui est indiqué dans la note de cadrage (S/2023/560), la lutte contre l'insécurité alimentaire est un enjeu qui nécessite des systèmes alimentaires résilients. Il est par ailleurs primordial d'adopter une approche holistique et intégrée impliquant toutes les parties concernées si nous voulons prévenir les formes les plus graves de la faim et assurer la sécurité alimentaire de tous et toutes. Une telle approche permettra de mettre en place des systèmes alimentaires solides et résilients, élément indispensable à la sécurité alimentaire. Deuxièmement, il convient d'accélérer les efforts déployés en matière de transfert de technologies et de renforcement des capacités des pays en développement afin qu'ils soient en mesure de produire leurs propres denrées alimentaires. Assurer la sécurité alimentaire est une condition préalable à une paix et une stabilité durables. Troisièmement, les accords internationaux, en particulier ceux relatifs au financement de l'action climatique, doivent être respectés, ce qui permettra aux pays vulnérables de faire face aux effets néfastes des changements climatiques sur leurs systèmes alimentaires. Quatrièmement, il convient de mobiliser un financement durable en faveur de l'agriculture dans les pays en développement, notamment les pays africains. Les institutions financières internationales doivent adopter et mettre en œuvre des solutions en vue d'aider les pays en développement, y compris par des financements à des conditions favorables et des subventions. Cinquièmement, il est essentiel que le droit international humanitaire soit pleinement respecté et que les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2417 (2018), soient mises en œuvre afin de faciliter l'accès à l'aide humanitaire, conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale. Cela contribuera à réduire l'insécurité alimentaire et à prévenir la famine dans le contexte des crises humanitaires.

L'Algérie n'a pas ménagé ses efforts pour venir en aide à ses voisins, notamment au Sahel, lorsqu'ils ont été confrontés aux conséquences de conflits et de catastrophes naturelles. La réalisation du développement durable, et en particulier l'objectif de développement durable no 2, constitue le seul moyen de briser le lien entre les conflits et l'insécurité alimentaire. Nous demandons donc instamment au Conseil de sécurité de travailler en étroite

collaboration avec l'Assemblée générale et le Conseil économique et social afin de promouvoir des solutions de développement qui, en matière d'accès à une alimentation sûre, ne laissent personne de côté.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

**M. Elshandawily** (Égypte) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter les États-Unis d'Amérique de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août. Je tiens également à saluer l'initiative qu'ils ont prise de convoquer ce débat public de haut niveau.

L'Égypte a pleinement conscience des graves répercussions que la faim et l'incapacité d'assurer la sécurité alimentaire ont sur les moyens de subsistance des populations, en plus de contribuer à accroître le risque de conflits, en particulier dans les pays qui souffrent de vulnérabilité économique. Nous insistons donc sur les liens solides et profonds qui existent entre la sécurité alimentaire, la faim et les conflits. Le monde est aujourd'hui témoin d'une crise d'insécurité alimentaire sans précédent qui résulte de notre incapacité à atteindre l'objectif de développement durable no 2, sur l'élimination de la faim, exacerbée par les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et par les conflits.

Si nous n'y trouvons pas remède, notre échec à réaliser la sécurité alimentaire ou à mettre un terme à la faim représentera une menace pour la sécurité et la stabilité de certains pays et ne fera qu'attiser davantage les conflits existants. Les difficultés à parvenir à la sécurité alimentaire sont aggravées par d'autres facteurs, tels que les effets du climat, qui exacerbent à leur tour les risques liés à la production d'énergie, à la sécurité alimentaire, à la disponibilité de l'eau et au développement économique. La pénurie d'eau dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique, a de graves répercussions sur l'activité agricole et sur les efforts déployés pour instaurer la sécurité alimentaire.

Compte tenu de ce qui précède, nous tenons à insister sur les aspects suivants.

Premièrement, nous soulignons qu'il importe de remédier aux problèmes rencontrés par les pays qui sont touchés par un conflit ou qui en sortent. Il faut s'attacher tout particulièrement à assurer la sécurité alimentaire et à fournir des soins de santé à la population civile, sur la base des principes du droit international humanitaire et dans le respect de la souveraineté nationale. Il importe également de veiller à ce que la population civile des zones de conflit ait accès à l'aide alimentaire, et de la protéger du risque

de famine, y compris en distribuant de la nourriture aux personnes déplacées de force.

Deuxièmement, l'Égypte réaffirme que les solutions durables aux conflits en cours dans le monde reposent sur la promotion du règlement pacifique des différends, en veillant à ce que tous les efforts déployés tiennent compte de la nécessité de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale des États, ainsi qu'en s'attaquant aux causes profondes des conflits armés, notamment par la promotion du développement durable.

Troisièmement, je tiens à rappeler que l'Égypte est le pays pauvre en eau le plus densément peuplé du monde. Le manque d'eau touche actuellement 2,5 milliards de personnes dans le monde et, selon les prévisions, les changements climatiques devraient soumettre la moitié de la population mondiale à un stress hydrique grave à l'horizon 2050. En outre, la raréfaction de l'eau pourrait entraîner le déplacement de 700 millions de personnes d'ici à 2030. Ces chiffres montrent clairement les effets néfastes de la pénurie d'eau sur la paix et la sécurité, le développement durable et les droits humains. Dans ce contexte, nous exhortons la communauté internationale à répondre aux besoins des pays pauvres en eau les plus vulnérables et à promouvoir la coopération dans le domaine des eaux transfrontières, conformément au droit international applicable.

Quatrièmement, la sécurité alimentaire et les conflits doivent être abordés de façon globale, en tenant compte des facteurs humanitaires et de développement. Il faut agir immédiatement pour atténuer la faim, tout en mettant en œuvre des plans afin d'aider les pays en développement, en particulier ceux qui sont importateurs nets de produits alimentaires, à parvenir à la sécurité alimentaire au moyen de l'agriculture durable. À cet égard, je voudrais rappeler l'initiative égyptienne qui consiste à tirer parti de la situation géographique du pays pour établir un centre logistique pour la filière céréalière, afin de relever les défis auxquels sont confrontées les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, en particulier dans les pays en développement.

Pour terminer, nous tenons à souligner l'urgence de remédier aux difficultés suscitées par la sécurité alimentaire et ses interactions avec les conflits au moyen d'une approche globale qui, fondamentalement, vise à instaurer le développement durable dans les pays en développement tout en garantissant leur stabilité et leur prospérité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Liechtenstein.



**M<sup>me</sup> Oehri** (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Le Liechtenstein se félicite de ce débat public sur les conflits et la sécurité alimentaire, alors que la faim atteint des niveaux inédits et préoccupants.

Les conflits sont l'un des principaux facteurs d'insécurité alimentaire dans sept des huit cas identifiés par le Programme alimentaire mondial de l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture comme étant des « points chauds de la faim » où la situation est catastrophique. Ils ont des conséquences dévastatrices à tous les niveaux du système alimentaire, des semences à la distribution. Ils exacerbent souvent les conditions déjà dangereuses de l'insécurité alimentaire. Dans le même temps, l'insécurité alimentaire est elle-même un facteur d'aggravation de la violence dans des régions comme le Sahel, perpétuant ainsi le cercle vicieux entre les conflits et la faim. Nous devons donc adopter une approche globale qui appréhende la catastrophe qu'est la faim à la fois comme une cause et comme une conséquence des conflits.

Si la faim en tant que telle est une atteinte à la dignité humaine, le fait d'utiliser la nourriture comme une arme est un scandale et un acte criminel. Priver intentionnellement les civils de nourriture est un crime de guerre dans les conflits armés internationaux et non internationaux, comme l'indique le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Nous encourageons tous les États à se joindre à nous pour ratifier les amendements au Statut de Rome présentés par la Suisse, qui ont trait au fait d'affamer les civils dans les conflits armés internes. En outre, le Liechtenstein appelle les parties à un conflit à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 2417 (2018) et 2573 (2021).

En Éthiopie, le conflit armé, couplé à une sécheresse dévastatrice, a plongé plus de 20 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire – une crise qui persiste même après la conclusion de l'accord de cessez-le-feu l'année dernière. Le conflit au Soudan, où plus de 40 % de la population souffrirait de la faim, menace également d'avoir des répercussions en Éthiopie et dans toute la région. La crise humanitaire au Yémen reste considérable et nous condamnons le récent meurtre du Chef du bureau du Programme alimentaire mondial au Yémen, ainsi que de ses agents au Soudan plus tôt dans l'année.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine illustre les incidences considérables que les conflits peuvent avoir sur la sécurité alimentaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Dans tout le pays, des exploitations agricoles

ont été minées, des systèmes d'eau détruits, et des sites de stockage de céréales explicitement visés par des attaques. En se retirant de l'Initiative de la mer Noire à la mi-juillet, la Russie a une fois de plus agi en contradiction directe avec la sécurité de millions de personnes dans le monde. Nous déplorons également le veto opposé par la Russie au mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie le mois dernier (voir S/PV.9371).

Les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui – catastrophes climatiques, conflits, déplacements de population et insécurité alimentaire – sont intimement imbriqués. Nous encourageons la communauté internationale et les membres du Conseil en particulier à aborder ces liens dans une perspective fondée sur la sécurité humaine, qui tient compte du fait que la paix et la sécurité sont des questions qui touchent aux personnes, à leur survie, à leurs moyens de subsistance et à leur dignité. Nous pouvons commencer par répondre aux besoins immédiats des personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans le monde, notamment en augmentant le financement du Programme alimentaire mondial et des organisations humanitaires, et en exhortant les parties à un conflit armé à protéger les systèmes et les infrastructures alimentaires et à s'abstenir de faire de l'accès à la nourriture une arme de guerre.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

**M<sup>me</sup> Leendertse** (Allemagne) (*parle en anglais*) : La résolution 2417 (2018) a été une véritable décision historique. En 2018, tous les membres du Conseil ont condamné l'utilisation de la famine comme méthode de guerre. Cinq ans plus tard, un membre permanent du Conseil de sécurité utilise la nourriture comme une arme. La Russie s'est retirée unilatéralement de l'Initiative de la mer Noire et détruit des entrepôts de stockage de céréales et des infrastructures portuaires en Ukraine à l'aide de missiles. Le Kremlin agit de la sorte pour remplir allègrement son trésor de guerre. En conséquence, les prix alimentaires mondiaux augmentent et l'accès à la nourriture devient beaucoup plus difficile pour des millions de personnes dans le besoin dans le monde entier.

L'Allemagne exhorte la Russie à mettre immédiatement fin à ces attaques, à cesser de bloquer les ports ukrainiens et à réintégrer l'Initiative de la mer Noire. Nous appuyons fermement les efforts déployés par l'ONU et la Türkiye pour relancer l'Initiative. Enfin, l'Allemagne appelle la Russie à retirer immédiatement toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières

internationalement reconnues. Cela permettra non seulement de reprendre les exportations de céréales, mais aussi de rétablir la paix en Ukraine.

L'Allemagne est fermement engagée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le monde. La sécurité alimentaire et la nutrition figuraient parmi les priorités de notre présidence du Groupe des Sept en 2022. L'Allemagne est le deuxième plus grand donateur du Programme alimentaire mondial, avec une contribution de 1,1 milliard d'euros en 2022. Nous aidons les agriculteurs et les pays du monde entier à produire leur propre nourriture. Nous poursuivrons nos efforts pour exporter des produits agricoles d'Ukraine par les corridors de solidarité de l'Union européenne et d'autres voies de substitution.

Nos efforts conjoints pour trouver des solutions durables doivent être globaux et innovants. Je voudrais aborder quelques questions spécifiques.

Premièrement, en ce qui concerne les changements climatiques, la communauté internationale doit réduire considérablement ses émissions afin de lutter contre la crise climatique et ses répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et la malnutrition dans de nombreuses régions du monde. Cela relève du lien entre les changements climatiques et la paix et la sécurité, et nous pensons que le Conseil de sécurité devrait débattre de cette question de manière systématique et régulière.

Deuxièmement, nous pensons également que la Commission de consolidation de la paix peut jouer un rôle plus systématique dans le traitement de ces questions interconnectées. Elle pourrait, par exemple, faire des recommandations au Conseil de sécurité sur les situations spécifiques à un pays dans lesquelles les conflits armés et les changements climatiques exacerbent l'insécurité alimentaire.

Enfin, nous devons faire preuve de créativité et de rigueur et trouver des solutions sur mesure. Par exemple, les engrais azotés verts produits localement peuvent être très utiles pour soutenir la sécurité alimentaire. Ils peuvent accroître la résilience face à la volatilité des prix et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, tout en contribuant à la réduction des émissions de carbone du secteur agricole. Nous espérons développer cette technologie dans le cadre de partenariats novateurs qui permettront une croissance verte plus marquée.

Les conflits font partie des principaux facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire mondiale causée par l'homme, au niveau local mais aussi au niveau mondial. La résolution 2417 (2018) énonce de manière on ne peut plus claire les obligations qui incombent à tous les États

Membres. Nous appelons tous les États Membres à les respecter et à commencer par mettre fin à l'utilisation de la nourriture comme arme de guerre.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique remercie les États-Unis d'avoir organisé ce débat public qui, nous l'espérons, nous permettra d'identifier des actions concrètes pour renforcer les systèmes de sécurité alimentaire dans le monde et prévenir de futures famines. Nous nous félicitons également des exposés que nous avons entendus ce matin.

Le travail conjoint et coordonné des organismes des Nations Unies est indispensable pour aborder et atténuer efficacement les répercussions croissantes de la crise de la sécurité alimentaire. Nous saluons donc la décision du Secrétaire général de nommer M<sup>me</sup> Ghelani comme coordonnatrice pour prévenir toute menace de famine et y répondre en temps utile. Les mécanismes d'alerte rapide sont primordiaux pour éviter les catastrophes humanitaires, mais le plus important est d'apporter une réponse rapide et efficace face aux événements.

Il est inacceptable que, dans un monde d'abondance, le nombre de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire ne cesse d'augmenter. En mai de l'année dernière, nous avons déclaré au Conseil que 193 millions de personnes vivaient dans l'insécurité alimentaire (voir S/PV.9036). Aujourd'hui, elles sont 258 millions à être touchées. C'est une véritable tragédie. Une augmentation d'une telle ampleur en l'espace d'une année seulement devrait tous nous alarmer, sans exception. S'il est vrai que les causes de l'insécurité alimentaire sont multidimensionnelles, les conflits armés constituent à n'en point douter un facteur d'aggravation déterminant. Dans certains cas, la situation est très critique, comme au Burkina Faso, en Haïti, au Mali, au Soudan, en Afghanistan, au Nigéria, en Somalie et au Soudan du Sud, ce qui montre que lorsqu'un conflit se prolonge, il conduit presque inévitablement à l'insécurité alimentaire.

Dans notre région, le cas le plus grave est malheureusement celui d'Haïti. La moitié de la population du pays, soit 4,9 millions de personnes, a besoin d'une aide alimentaire. En Haïti, une série de facteurs variés mais liés entre eux ont provoqué cette situation déplorable. La récession économique, les catastrophes naturelles, les effets néfastes des changements climatiques et la diminution de la production agricole, qui a été exacerbée par la montée de la violence armée et un manque constant d'investissements, sont à l'origine de la situation d'urgence alimentaire grave que connaît le pays.

Nous devons impérativement prendre conscience que les systèmes alimentaires mondiaux sont interdépendants. Un conflit armé peut perturber l'ensemble du système alimentaire. C'est pourquoi le Mexique espère que l'Initiative de la mer Noire, qui a eu des effets positifs sur les prix des denrées alimentaires et permis, par conséquent, de réduire l'insécurité alimentaire dans les pays les plus pauvres, pourra être rapidement rétablie.

Enfin, le Mexique appelle une fois de plus toutes les parties à un conflit à respecter pleinement les dispositions de la résolution 2417 (2018), c'est-à-dire à s'abstenir de prendre

toute mesure susceptible de porter atteinte à la production et à la distribution de denrées alimentaires ou d'attaquer des biens indispensables à la survie des populations civiles, sans oublier, bien sûr, que la famine en tant que tactique de guerre est un crime international qui ne saurait rester impuni.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

*La séance est suspendue à 13 h 10.*